U d'/ of Ottawa
39003000418243

CZ

863-Quoo-378

Socialisme et Liberté

Édouard DAIRUG
Ancien Conseiller municipal de Paris

MAR 30 1974

Socialisme et Liberté

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

PRÉFACE

DE

Maurice BARRÈS

de l'Académie Française.

EN VENTE CHEZ :
Sevin, Fils, 47, rue Vivienne, Paris

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

399396

HX
273
.D8
1907

PRÉFACE

Mon cher Dubuc.

Ce vous serait agréable de mettre un signe de notre amitié à la première page de votre livre Socialisme et Liberté.

Je suis touché de votre désir. Je n'examinerai point si nous sommes d'accord sur tous les noms que vous citez, non plus que sur toutes les doctrines. Il suffit que nous ayons eu pour ami commun cet admirable marquis de Morès, et que vous combattiez, pour l'amour de l'ordre et de la France, l'anarchie.

Nul ne peut nier, Dubuc, que vous ne soyez un solide et ardent soldat de la bonne

cause ! Que de fois l'on vous a vu foncer, tête baissée, contre les mauvaises doctrines ! et, ma foi, aussi, contre les mauvais hommes. C'était pour le plus grand bien de tout ce qui doit être respecté.

Dubuc, vous êtes de ceux qui savent et proclament les causes de notre décomposition nationale. Je vous sais le plus grand gré d'avoir dit que nous mourons parce que notre patriotisme, tel que nous le fait notre centralisation, est une sorte de verbalisme auquel manquent les racines, les réalités que lui fourniraient seules nos belles et saines provinces enfin rendues à la vie.

La France, à notre époque, semble ramassée toute dans quelques milliers de déracinés. Il n'y en a, comme on dit, que pour eux et par eux. Quels que soient leurs talents, voire leurs vertus, si l'on veut, ces Juifs, ces naturalisés, ces étrangers nés sur notre sol, ces provinciaux transplantés et détachés de leurs traditions, demeurent des aventuriers plus ou moins brillants, qui contrarient nos mœurs, nos sentiments, nos instincts, notre vie profonde. Ils stérilisent la France. Mais une

vaste population, ainsi empêchée, veut vivre, et, s'il le faut, hélas ! elle se disloquera, cherchera d'autres combinaisons. Déjà, des lézardes terrifiantes apparaissent sur la construction nationale.

Voilà, mon vieux camarade de lutte, ce qu'il ne faut jamais nous lasser de redire.

Je vous serre amicalement la main.

BARRÈS.

A mes camarades du P. N. A.

I

En écrivant cette brève étude, j'ai voulu préciser et résumer la doctrine qui a jusqu'ici inspiré mes actes, et les aspirations de ceux qui se réunirent en mai 1901, au Congrès antijuif de la salle Hamel.

Ce Congrès fut sans lendemain, ceux qui y assistaient se sont dispersés, et si nous avons les uns et les autres, continué à servir nos idées par la parole, l'écrit et les actes, le parti que nous voulions fonder sur cette doctrine n'a pu vivre, car les politiciens de pro-

fession sont là pour étouffer les idées sincères, et envelopper d'un silence hostile les efforts des militants.

Nous comprenons maintenant à merveille, les causes profondes de cette hostilité, la suite de nos luttes politiques nous ayant montré quel abîme nous séparait, au point de vue doctrinal, de tous les partis organisés.

Ennemis du capital Moloch, qui vit sur le corps social comme un cancer rongeur, nous le sommes également des larbins du pouvoir, et des charlatans qui exploitent la misère et la crédulité du prolétariat, pour le lancer dans des conflits d'où il sort toujours un peu plus malheureux et opprimé.

Aucune époque ne fut pourtant meilleure que celle-ci pour défendre des idées : à la suite du banal incident Dreyfus, campagne organisée par une ploutocratie qui défendait l'un des siens, le débat s'est élargi singulièment : il ne s'agit plus de savoir aujourd'hui si Dreyfus est innocent ou coupable, si les officiers de l'état-major ont agi légalement ou non ; c'est le passé, ce sont les traditions et les institutions de la Nation, les espoirs, les

haines, les amitiés de classes et de races qui sont appelés devant la barre de l'opinion, contradictoirement, en opposition les uns aux autres, et le problème se pose de savoir quel principe entraînera la Nation vers une régression, une évolution ou une révolution.

Nous nous réjouirions plutôt de cet état de choses, sans les conséquences extérieures qu'il comporte : le chaos, contenant toutes les possibilités, contient tous les espoirs, et ce présent troublé est propice aux hardis projets qui doivent nous conduire vers les meilleurs avenirs... mais profitant de nos discordes, l'étranger nous barre les routes du monde, et s'enrichit de tout ce que nous perdons!

Pouvons-nous changer le cours des événements?

Malgré tout ce que nous pourrons dire et faire, la France doit-elle définitivement descendre au tombeau?

Quoi qu'il doive advenir, nous voulons agir et lutter jusqu'au bout pour nous conserver, à nous et à nos fils, une Patrie, une Race.

Et si notre Patrie doit disparaître et notre Race s'éteindre, léguons au moins à l'Huma-

nité un exemple et des traditions qui l'aideront dans sa marche vers le Progrès...

En attendant, nous pouvons toujours constater que dans la lutte actuelle, ceux qui veulent conserver quelque chose du passé sont en infériorité manifeste devant leurs adversaires.

Les talents s'équivalent pourtant, et dans chaque parti les humbles militants font preuve d'un dévouement égal.

Seulement, jusqu'ici l'opposition a fait de la politique de personnes et de la politique de clans, et les gouvernementaux, à chaque grande consultation électorale, se sont surtout préoccupés de la manœuvre d'ensemble, quittes, après la bataille, à panser confortablement les blessures des éclopés.

C'est toujours ce qui fit l'infériorité des Celtes individualistes en présence des masses disciplinées des Latins, des Germains, des Saxons, des Sémites.

L'individualisme donne une supériorité éclatante dans les Arts de la Paix, mais à la guerre il est une cause redoutable de déchéance.

Mais allez donc proposer un chef et une discipline à l'opposition nationaliste (1) !

Les ombrageux talents qui la dirigent se jugent chacun comme seul digne de commander, et c'est une belle anarchie.

Une autre cause d'infériorité réside aussi en ce que cette Nation est tellement nourrie de promesses depuis un siècle, qu'à défaut de Progrès elle veut du changement, et que le seul fait de vouloir conserver quelque chose du Passé fait déjà mal venir des foules.

C'est pourquoi, dans ce livre, je veux faire abstraction des passions de l'heure présente : cherchant ce qui serait le meilleur pour mes concitoyens et mon Pays, je n'apporterai pas plus de parti pris à indiquer ce que je crois juste, que le voyageur n'en apporte pour signaler à ses compagnons de route le chemin qui lui paraît le meilleur.

Trois tyrannies ont de tout temps pesé sur l'Humanité : le pouvoir de la Richesse, l'oppression des Gouvernants, le joug des religions d'Etat.

(1) Allez donc surtout leur proposer de faire de la politique avec des pensées, et non des arrière-pensées !

Eh bien, puisque nous vivons à une époque qui n'est que la continuation de la Révolution, apportons, nous aussi, notre contribution à l'œuvre commune : renversons les trois tyrans et frappons leurs valets au visage; poursuivons notre œuvre sans nous préoccuper de l'impuissance des uns et du charlatanisme des autres.

Si le passé nous a légué quelque chose de bon et d'utile, sachons le garder, malgré ceux qui sont étrangers à notre Race et à nos conceptions; et que, par contre, tout ce qui est suranné et désuet disparaisse, comme, au printemps, les dernières feuilles mortes de l'hiver.

II

Une parole de Saint-Just

Lorsqu'il monta pour la dernière fois à la tribune de la Convention, le 9 thermidor, Saint-Just prononça d'admirables paroles qui semblent résumer la Doctrine de la Liberté.

« Je ne suis d'aucune faction, je les combattrai toutes; elles ne s'éteindront jamais que par les institutions qui produiront les garanties, poseront les bornes de l'autorité, et feront ployer l'orgueil humain sous le joug des libertés publiques. »

Faisons remarquer en passant que les institutions qui produisent des garanties et posent les bornes de l'autorité sont des institutions de décentralisation sociale, que Saint-Just et ses amis avaient détruites, et dont les Jacobins ont toujours combattu le rétablissement.

Quelques heures après, d'ailleurs, on guil-

lotinait Saint-Just, et ses adversaires ne posaient pas davantage les bornes de l'Autorité...

Et depuis cent dix ans, républicains, impérialistes, monarchistes, démagogues et autres se sont mutuellement arraché le pouvoir, et ni les uns ni les autres n'ont « posé les bornes de l'Autorité », et sous les monarchies, les empires et les républiques, la tyrannie du pouvoir a subsisté, opprimant le citoyen dans les moindres détails de sa vie courante ; et le gouvernement de Combes vaut à ce point de vue celui de Méline, et tous deux valent celui de Louis-Philippe ou de Napoléon, et si demain les collectivistes réalisaient complètement leur programme, ce serait bien pis encore, du moins nous le promettent-ils.

Reprenons donc la formule de Saint-Just pour combattre ceux qui prétendent aujourd'hui nous tyranniser au nom de la Démocratie, comme d'autres nous tyrannisèrent au nom du droit divin : un tyran, sur quelque principe qu'il s'appuie, est toujours pour nous un tyran.

Quant à la démocratie, c'est effrayant la quantité de gens qui prétendent parler en son

nom, et être les interprètes de ses aspirations.

Je n'aurai point une telle prétention : laissant cela aux pitres qui font le boniment à la porte de la baraque parlementaire, je donne ici des opinions personnelles, trop heureux si mes concitoyens, mes compagnons de chaîne, devrais-je dire, m'entendent et m'approuvent.

Depuis trop longtemps, les Jaurès et autres abrutissent le peuple de déclamations « d'autant plus sonores qu'elles sont creuses », sur les beautés du régime actuel comparé au passé : mais pour moi, le rat de cave qui perquisitionne jour et nuit chez les commerçants et les bouilleurs de cru est un être aussi odieux que pouvait être l'agent des gabelles royales ; appelez l'impôt dîme, patente, impôt sur le revenu, il est toujours aussi infâme, lorsqu'il sert à entretenir le luxe et la fainéantise des gouvernants et de leur séquelle, et un citoyen n'est pas émancipé et libre lorsqu'il subit ces gens-là.

Entretenir une Pompadour ou une Dubarry, gaver un Millerand de spooms au samos, solder les frais de ballade de Loubet ou de Pelletan, tout cela s'équivaut ; seulement main-

tenant on accompagne de musique humanitaire les extorsions fiscales et les actes d'arbitraire ; c'est là une hypocrisie que les gens d'autrefois ignoraient ; certains, qui se contentent de peu, voient dans l'hypocrisie un hommage à la Vertu, mais ceci ne saurait nous suffire.

III

Oppresseurs et Opprimés.

Depuis que l'humanité occidentale est organisée en nations civilisées, l'histoire est remplie du récit des révolutions faites par les opprimés contre les oppresseurs, et ces récits s'éclairent des reflets des poignards libérateurs.

A bas les tyrans! crient les Européens depuis trente siècles, sans en être encore fatigués.

Harmodius et Aristogiton, Brutus, Jacques Clément et Caserio lui-même ont été salués comme des héros et des martyrs (1), et pour la foule naïve, leur geste sanglant devait enfanter des ères de paix, de bonheur et de liberté.

(1) On a même vu des gens comme M. Breton, aujourd'hui député gouvernemental et multimillionnaire, faire, à l'époque, l'apologie de Caserio.

Toutes les fois qu'un tyran, ou supposé tel, tombait sous le fer vengeur, les pauvres diables se croyaient libres quelques heures.

Mais ces moments d'illusion se payaient vite, et cher; d'abord par le soi-disant libérateur, auquel les véritables bénéficiaires de son geste appliquaient les justes lois, puis par ceux qu'on pouvait soupçonner d'un peu trop d'enthousiasme pour l'exemple donné.

Bientôt, un autre tyran, tout semblable au précédent, recommençait les mêmes errements, menait ses sujets à la boucherie lorsqu'il était en délicatesse avec le despote voisin, les accablait d'impôts pour jouir et faire jouir son entourage du plus d'opulence possible, et les peuples n'étaient guère plus avancés.

Pourtant, on put croire, en 1789, et surtout en 1793, qu'une nation au moins voyait clairement dans quel cercle vicieux tournaient les peuples : la France abolissait la Royauté !

Ce n'était que pour la remplacer par une royauté plus féroce et plus despotique encore, parce qu'étant impersonnelle elle était irresponsable, ce qui permit à ceux qui détenaient

l'Autorité au nom du Peuple, d'en abuser tout comme des monarques ; et il arriva que le peuple lui-même, la grande masse impersonnelle et irresponsable, exerça en personne sa souveraineté en certains jours, et ce furent les journées de Septembre : Néron n'a jamais fait mieux !

Et il en sera de même toutes les fois que les fauteurs d'actes arbitraires seront sûrs d'être irresponsables, et par conséquent impunis.

Et pour passer à des collectivités, l'Autorité resta aussi odieuse.

Donnez d'ailleurs à un individu, au nom de tel principe qui vous semblera noble, élevé, utile à l'Humanité, donnez-lui une parcelle d'autorité sur l'un de ses semblables : à moins d'être un homme d'un caractère absolument supérieur, une exception par conséquent, il abusera de son pouvoir, et opprimera son inférieur.

Au nom de la Défense Nationale, à l'époque où la France avait une armée, on donnait toute autorité aux gradés sur les citoyens qui accomplissaient leur service militaire ; il faut d'ailleurs reconnaître que c'était une nécessité

dont la méconnaissance actuelle peut nous conduire aux pires asservissements ; mais combien de drames ignorés se sont déroulés dans les casernes, et combien de malheureux sont morts à Biribi pour une cause initiale futile !

A la caserne, me dira un antimilitariste de gouvernement, l'autorité est exercée surtout par des caporaux et sous-officiers peu instruits : eh bien, voyez comment des gens instruits l'exercent.

Assistez à une audience de correctionnelle ou de simple police à Paris, vous y verrez des magistrats bien repus condamner à tour de bras les malheureux qui ont affaire à eux ; peu importe l'excuse de la faim, de la misère, du besoin, choses que le juge a presque toujours ignorées.

Protégé par la loi et les municipaux, le magistrat condamne innocent et coupable, et pour égayer les mornes heures d'audience, agrémente ses iniquités de sarcasmes et de mots d'esprit à l'adresse des pauvres diables ; il ne se donnera la peine d'écouter la cause, que si les prévenus ont quelque importance

sociale, ou si l'avocat est une force à ménager.

L'Autorité semble d'ailleurs pervertir instantanément ceux qui en sont investis : donnez une plaque de garde-chasse à un ancien braconnier, il sera la terreur du canton, verbalisera contre les gens inoffensifs, molestera les enfants qui vont au bois mort, et arquebusera les chiens.

La sécurité publique est évidemment très respectable, et certains chauffeurs et cyclistes la mettent souvent en danger ; mais que dire des agents chargés de surveiller leurs exploits ! Les écraseurs écrasent malgré les agents, mais ceux-ci se vengent en assaillant les gens paisibles que le malheur amène à leur portée, et que leur allure modérée leur permet de joindre.

Et sous la République, nous sommes tenus de nourrir à grands frais toute la horde des oppresseurs : policiers, magistrats, percepteurs, agents voyers, agents du fisc, des laboratoires officiels, des poids et mesures, qui nous oppriment au nom de la Loi, comme ils opprimaient nos pères au nom du Roi.

Il n'est pas, depuis quelque temps, jusqu'aux représentants des sectes au pouvoir, qui, dans les villages, ne terrorisent, eux aussi, les populations, et exercent l'autorité à leur façon en faisant accorder ou refuser aux uns et aux autres les faveurs administratives ou ce qui est simplement la justice.

Car, c'est encore là une des preuves du peu de progrès que nous avons fait depuis Louis XVI, il y a encore des faveurs administratives en France, il n'y a même que cela et une moitié de la Nation vit dans l'espérance de les obtenir, l'autre moitié dans la crainte d'en faire les frais.

Qu'on nous opprime au nom d'un individu dit le Roi, au nom d'un collectivité nommée le peuple ou d'une abstraction prétendue la Loi, Roi, Peuple et Loi me sont également odieux, puisqu'ils m'oppriment, c'est-à-dire qu'ils me soumettent à des obligations dont je ne retire aucun profit.

Et l'oppression découle fatalement de l'Autorité exercée par des hommes, lorsqu'ils ont le droit de donner des ordres aux autres hommes, et que la Force sanctionne ce droit.

Conclusion : depuis 1789, les révolutions n'ont eu qu'un but, faire changer de mains l'Autorité ; mais elle a gardé toujours la même forme tyrannique : aussi les excès des vainqueurs d'un moment n'ont jamais excusé à mes yeux les excès des vainqueurs du lendemain ; les représailles ont amené les réactions, et la crise s'est perpétuée pendant cent dix ans, et, sous prétexte de défendre ses prérogatives, le Gouvernement, quel qu'il ait été, a toujours été tyrannique.

C'est ainsi que les excès de la politique blocarde ont donné une force nouvelle aux idées monarchiques, en faisant exécrer la République de ceux qui ont souffert des soi-disant républicains : mais que demain, les dynastes triomphent, leurs excès réacteurs feront aux idées révolutionnaires la meilleure des propagandes.

IV

L'Esprit des modernes Révolutions

Les peuples devaient pourtant s'apercevoir un jour qu'ils étaient les éternelles dupes des agitateurs, et qu'après avoir versé leur sang pour conquérir la République, ils n'avaient récolté qu'un peu plus de misères et d'oppression.

Une nouvelle école de politiciens naquit alors pour exploiter ce mécontentement, et ces nouveaux venus, pour entretenir la foule de questions nouvelles, n'en continuèrent pas moins les traditions des politiciens précédents.

Très justement, d'ailleurs, ils firent observer aux prolétaires que 1793 avait été une révolution incomplète, qui avait, il est vrai,

dépouillé de l'Autorité le Roi, la Noblesse et le Clergé, mais que cette dépossession s'était effectuée au profit du Tiers État seulement, et qu'il y avait un Quatrième État, le Peuple, qui avait coopéré à la Révolution, en avait fait tous les frais, et n'en avait pas bénéficié. « Donc, concluent les socialistes, au Quatrième État de revendiquer ses droits, en dépouillant à son tour la bourgeoisie de l'Autorité. »

Mais en même temps, pour pouvoir distinguer le bourgeois du prolétaire, une nouvelle conception naissait, qui s'imposait de plus en plus à mesure que croissaient les souffrances engendrées par l'Industrialisme; pour légitimer leur action, les socialistes visent donc le Capital, en même temps que l'Autorité, et, pour donner un sujet à leur haine, et à celle de leurs partisans, ils définissent « bourgeois » quiconque possède quelque chose en propre, et « prolétaire » quiconque ne possède rien.

Au fond, ce n'est pas bien neuf, et nous pouvons reprendre ici sommairement les arguments d'Auguste Chirac et dire avec lui qu'il n'y eut jamais de Révolutions causées par un

sentiment uniquement politique ou religieux; l'intérêt matériel, grand mobile des actes humains, a seul été assez puissant pour entraîner les foules à la suite des promoteurs d'une Idée, et seul a pu leur donner l'élan nécessaire pour triompher.

Il est donc très habile de faire du but du Socialisme la dépossession de quelques-uns par la multitude, et d'entraîner celle-ci... à l'assaut des Bastilles capitalistes? Peut-être, mais à coup sûr de les entraîner aussi à des formes de gouvernement adaptées à la personnalité, aux conceptions des agitateurs.

Et les intérêts satisfaits par un changement de régime ne sont pas toujours des intérêts avoués et avouables; bien des malins, placés en apparence dans la catégorie de ceux que le mouvement menace, savent, par des sacrifices plus apparents que réels, le faire tourner à leur profit.

Un grand esprit peut, certes, concevoir tel système politique renversant les institutions existantes, il peut être sincère, il peut tenter la mise en pratique de ses idées, mais derrière des fanatiques comme Jean Huss et Luther,

par exemple, se rangeaient les seigneurs allemands qui voulaient se soustraire à l'autorité de Rome ou de l'empereur, ne plus payer de dîme au clergé, et avoir toute licence pour piller un peu les monastères.

Pendant que les soldats de l'an II se battaient, que Girondins, Montagnards, Jacobins, Hébertistes et Dantonistes s'entre-guillotinaient ferme, des révolutionnaires fort avisés achetaient à vil prix de riches domaines, ou même se les faisaient adjuger sans bourse délier.

Les bandes de Jourdan coupe-tête en Provence, et les bons Juifs qui pillèrent le garde-meuble de Paris ramassèrent dej olies sommes ; et beaucoup, la Révolution finie, eurent bois et château à eux.

Puisque nous parlons de Juifs, il est bon de faire observer aussi que la Commune, en faisant flamber le ministère des Finances, rendit aux Rothschild quelques services, car là étaient conservés des documents qui jetaient un jour bien cru sur les opérations financières du XIXe siècle, auxquelles la puissante famille était mêlée.

Pendant ce temps, Crémieux profitait du

désordre pour naturaliser en masse ses coreligionnaires d'Algérie, et les fédérés, qui avaient épaulé une énorme barricade contre l'hôtel de la rue Saint-Florentin, ne pensaient même pas à y pénétrer.

Si demain nous subissions un gouvernement collectiviste, l'expropriation des chemins de fer, des mines, etc..., n'irait pas sans quelques fructueux emprunts, quelques opérations financières qui « consoleraient » bien des banquiers.

On vient d'expulser les congrégations au nom des immortels principes, et des droits imprescriptibles de la conscience humaine affranchie des superstitions de l'obscurantisme! Ceci comble de joie une foule de braves ouvriers qui ne sont pas très sûrs d'avoir à manger le lendemain... mais MM. Millerand, Duez, Aucouturier et autres liquidateurs et avocats savent très bien le nombre de beaux millions qu'ils ont à se partager, et sans doute à partager avec ceux que le public ignore.

Les gros capitalistes du syndicat Mascuraud pourront ensuite acheter à très bon compte les immeubles et terrains ainsi liqui-

dés; déjà, il est des fabricants de tord-boyaux dudit syndicat qui ont racheté le monopole de la vente de la chartreuse et y gagnent ce qu'ils veulent.

Il y a parfois des à-côtés inattendus : une Société constituée pour la fabrication d'une liqueur de nom monastique a vu la valeur de ses actions doubler depuis le départ des Chartreux; la plupart des actionnaires sont pourtant des catholiques notoires, de ceux que les Blocards dénomment cléricaux.

Ces cléricaux gagnent beaucoup plus, à l'expulsion des Chartreux, que les électeurs dauphinois de Zévaès.

Pendant ce temps, la police, aux ordres du gros bonnet qui a racheté la marque, fait la chasse à la Tarragonaise jusque chez les particuliers; mais le prolétariat, qu'y gagne-t-il?

Il n'y a donc pas encore de quoi s'enthousiasmer; que le capital ait été d'abord la chose d'une caste, pour être comme aujourd'hui celle du plus fort ou du moins scrupuleux, et demain comme on nous le promet, l'apanage des fonctionnaires et agents de l'Autorité, il sera toujours aux mains de quelques-uns qui s'en ser-

viront pour opprimer les autres hommes.

Et nous avons déjà assez d'exemples de la tyrannie syndicale, pour croire que ceux qui veulent être *libres*, ne tiennent pas à voir les socialistes au pouvoir.

V

Les cultes étatistes

A l'origine des sociétés, un troisième pouvoir se liait à l'Autorité et à la Richesse, justifiant l'oppression qu'elles faisaient peser sur les hommes au moyen de principes supérieurs à l'Humanité.

Les Pharaons, par exemple, étaient réputés d'essence divine, leurs actes ne relevaient donc pas de l'appréciation des simples mortels, leurs sujets. « Obéissez et tremblez ! » ainsi étaient sanctionnés leurs ordres.

Les rois ninivites, qui portaient le titre de *sâr*, étaient, comme les tsars modernes dans la religion orthodoxe, les papes de la religion d'Assur; et quand ils tombaient sur d'inoffensives peuplades ou sur les Chaldéens, les Juifs, les Elamites et les Syriens, ils justifiaient leurs

agressions en se prétendant obligés de leur imposer le culte d'Assur.

Les Hébreux prenaient texte des ordres divins pour anéantir les incirconcis dont les terres leur convenaient.

A Rome, la religion d'Etat n'entraînait aucune croyance réelle, et le *pontifex maximus*, lorsqu'il s'appelait Jules César, était aussi irréligieux que possible; mais le culte impliquait une discipline morale, et surtout la reconnaissance de la Patrie Romaine, quelque chose comme le serment civique de la Révolution.

Ce pourquoi les chrétiens, croyant que sacrifier aux Dieux impliquait la reconnaissance de leur existence, refusèrent cet hommage à Rome, avec l'acharnement suscité par leurs ardentes convictions; les Césars y voyaient un serment de fidélité auquel ne pouvaient se soustraire leurs sujets, ils l'exigeaient avec non moins d'acharnement, d'où les persécutions.

Mais il arrive toujours un moment où le Dogme d'Etat ne satisfait plus le mysticisme des foules et le scepticisme des élites; et alors

si ce Dogme est obligatoire et emploie la contrainte pour reconquérir le terrain perdu, il lèse des intérêts matériels, et la Révolution religieuse est proche ; et tous ces mouvements se précipitent davantage au fur et à mesure que, dans un empire, le mélange des races met en contact les atavismes divers.

Dans une conférence restée célèbre, Georges Thiébaud, dès 1896, proclamait que les partis politiques ont pour substratum des sectes religieuses, et que les religions sont des races.

VI

Les Races et les Religions

Un fait prime en effet toutes les déclarations humanitaires des philosophes de l'Internationalisme, c'est l'ensemble des phénomènes implacables qui constituent les lois de Darwin. Tant qu'elles ont servi à démolir les dogmes religieux, le parti judéo-maçonnique et collectiviste les a utilisées, allant partout répétant avec ivresse que l'homme descendait du singe ; mais maintenant, on commence à appuyer sur les lois de l'atavisme la doctrine nationaliste, et les mêmes se gardent bien de suivre les trop rares scientifiques du nationalisme sur ce terrain, d'où les arguments sentimentaux sont exclus, et à l'argument ethnique ils ne peuvent répondre que par ce cri : « A bas la calotte ! »

Comme argument, c'est plutôt maigre, mais il paraît que cela suffit encore aux électeurs.

Darwin et Lamarck, qui firent faire un pas de géant aux sciences naturelles, s'accordent, et depuis tous les biologistes se sont accordés sur ce fait qui constitue l'atavisme : *L'être vivant reproduit toujours, plus ou moins modifiés par le milieu, les caractères propres de ses ascendants, et les modifications apportées par le milieu aux propriétés héréditaires, sont dirigées de manière à adapter le mieux possible l'individu aux conditions d'existence dans le milieu considéré.*

Il est en effet certain que, du moment que les caractères de l'ancêtre se transmettent au descendant, les individus d'une même espèce survivront plus longtemps et se reproduiront d'autant plus abondamment qu'ils s'adapteront mieux au milieu dans lequel ils vivent ; leurs caractères propices s'accentueront donc davantage à chaque génération, et constitueront une caractéristique de l'espèce lorsque les individus seront tous descendants d'une longue suite d'ancêtres possédant tous ces caractères propices, ou *adaptés* au milieu.

Aussi deux fractions d'une même espèce animale, placées dans des conditions différentes d'existence, se modifieront chacune au point de différer profondément au bout de quelques générations.

Comme nous établissons notre doctrine en dehors de toute idée philosophique et religieuse préconçue, nous devons bien admettre qu'il en est de l'homme comme des autres êtres organisés, et nous voyons déjà, par le seul aspect physique des diverses races, que les faits encore ici nous donnent raison.

Mais logiquement, des constitutions physiques diverses créent chez les divers peuples des besoins divers, la satisfaction de ces besoins entraîne le développement de facultés dissemblables, d'où manières de vivre différentes, *et enfin mentalités différentes.*

Or la mentalité est la faculté d'apprécier les faits, et qui dit mentalités différentes chez les divers peuples dit que ces peuples apprécient différemment le bien et le mal, parfois les apprécient de façons opposées.

Déjà, cette différence de mentalité est sensible pour des peuples issus d'une même

race, et dont la séparation ne remonte par conséquent pas à beaucoup de siècles, mais que depuis, les conditions géographiques, climatériques et politiques ont différenciés.

Le Scandinave et le Latin, qui sont tous deux de race aryenne, diffèrent profondément ; ils ont pourtant un fonds d'idées communes venant de leurs ancêtres communs, les pasteurs aryas qui peuplaient le nord de l'Europe il y a quarante siècles.

Mais déjà à cette époque, Sémites et Aryens étaient séparés, et les deux civilisations ont lutté sans cesse, depuis les guerres Médiques et Puniques, jusqu'aux Croisades, à Lépante, à Navarin.

La différence est à ce point profonde, que l'anatomie du cerveau, de ce cerveau qui est le véhicule de la pensée, diffère profondément chez les deux races : comment alors la pensée ne différera-t-elle pas ?

Comment la mentalité sémite ne sera-t-elle pas profondément dissemblable de la mentalité aryenne ?

Le Sémite antérieur à l'ère chrétienne se manifestait commerçant et navigateur, parmi

les Phéniciens (qui n'étaient pas tous Sémites, mais plutôt Chamites), envahisseurs et destructeurs avec les Assyriens et les Juifs, nomades et pillards avec les Arabes. En résumé, la race sémite se caractérisait par son nomadisme, le peu d'attache à une contrée déterminée, et son parasitisme, c'est-à-dire l'aptitude à s'emparer du produit du travail d'autrui.

Mais avec l'ère chrétienne, deux tronçons subsistent seuls de la race sémitique : les Arabes et les Juifs. Voyons-les évoluer dans les milieux différents où les convulsions politiques les ont jetés. « Tandis que les Arabes (1), puissants et condensés, faisaient la conquête des contrées arrachées à l'empire romain, parlaient en maîtres et établissaient leur dure et souvent intolérante domination, les Hébreux, cernés au milieu de populations aveuglément haineuses, vivaient en vaincus et en opprimés, subissant les déformations qui, en ce qui les concerne, donnèrent à la lutte des deux races une allure d'où la caractéristique guerrière fut absente.

(1) Edmond Picard, *L'Aryano-Sémitisme.*

Mais cette lutte n'en exista pas moins, persistante, acharnée, inévitable, avec des fortunes diverses.

« L'histoire de l'Arabe est faite de conquêtes et d'accaparements brutaux. L'histoire du Juif est faite de conquêtes et d'accaparements qu'on pourrait appeler *intellectuels*.

« ..... L'objectif était bien le même : lutter contre le monde aryen, résister à l'oppression de celui-ci, s'emparer de ses richesses, parvenir si possible à le dominer au moins indirectement par les ressorts secrets de l'opulence, comme l'expliquait Disraëli.....

« Donc un organisme, un système de forme intellectuelle fonctionnant avec la même régularité sociale que les guerres sarrazines, parallèlement aux mêmes époques, avec le même sentiment d'hostilité farouche. La raison profonde est identique : ce sont les deux races en présence, et malgré la persistance du voisinage, malgré les interpénétrations possibles, les croisements, les métissages, la division et la lutte se maintiennent, certes créées bien moins par les mesures d'exception, bizarres pour qui ne va pas au vif fond des événements,

que par l'inassimilation irréductible des races..... »

Nous conclurons donc des lois darwiniennes, nous déduirons de cette citation du socialiste Edmond Picard, que la différence de croyances des diverses races sert surtout à justifier des actes accomplis, des intérêts nés sous l'influence d'atavismes et de mentalités différents.

A la fin de l'empire romain, les empereurs ne purent plus justifier de leurs actes par les prescriptions du culte olympique : Constantin se fit chrétien, et, au nom du Christ, son fils Constance commit les pires atrocités contre les membres de sa propre famille, et ce fut parce qu'il avait assassiné tous les parents de Julien avec l'approbation du clergé chrétien, que ce dernier montra par la suite tant d'adversion pour la nouvelle religion.

Dans un État comme l'empire romain, où cent races diverses se trouvaient en contact, les gens au pouvoir devaient être fatalement amenés à adopter le dogme le plus apte à justifier leurs actes; ce dogme devait donc s'adapter à la mentalité de la partie de la popu-

lation la plus active et la plus propre à soutenir le Pouvoir.

L'empire romain, tout imbu d'hellénisme et de sémitisme, était donc un excellent terrain pour une religion qui était un compromis entre les idées platoniciennes, le stoïcisme, qui en dérivait, et les théogonies sémites; mais le grand avantage que beaucoup virent à la nouvelle religion fut qu'elle les autorisait à piller sans aucun remords les trésors amassés dans les temples des Olympiens, comme elle autorisait Constance à massacrer la famille des Flavius.

Et ainsi donc le dogme d'Etat justifiait la mainmise des uns sur l'Autorité, et la mainmise des autres sur le Capital, ce qui a toujours été la fonction des dogmes d'Etat, institutions qui ont autant de ressemblance avec la véritable croyance, que le Code et la Loi avec la vraie Justice.

Quand cet état de choses existe, quand ces trois tyrannies du Dogme, du Capital et de l'Autorité, s'étayent mutuellement et écrasent les peuples de leur poids, les bénéficiaires du système et leurs successeurs ne cherchent qu'à le conserver.

De temps à autre surgit un prophète ou un réformateur quelconque, qui lance une formule religieuse ou philosophique adaptée à la mentalité et aux intérêts des opprimés, justifiant leurs conceptions politiques et l'idéal qu'ils se font de leurs droits et de leurs devoirs ; il y a alors des mouvements schismatiques et hérétiques.

Si les conservateurs (et par ce mot j'entends les bénéficiaires de l'état de choses), si les conservateurs, dis-je, ont conservé leur Foi vivace, et surtout si leur Race est groupée en faisceau uni, vigoureux et discipliné, ils écrasent la Réforme, et c'est l'histoire des Hussites, des Albigeois, de la Saint-Barthélemy.

D'après Chirac, en effet, ce ne sont pas seulement les nobles catholiques qui ont donné la chasse aux protestants la nuit de la Saint-Barthélemy, mais bien aussi les boutiquiers, enchantés de se débarrasser de concurrents qui ne payaient point la dîme au clergé.

Mais, lorsque les conservateurs se laissent gagner par le scepticisme ; qu'ils font, comme au XVIIIe siècle, des avances aux philosophes, ils sont perdus, et la Révolution ne s'accom-

plit pas seulement sur le terrain politique ou religieux, mais aussi sur le terrain économique ; les journées de Septembre et les délations de la Terreur ont coûté la vie à bien des boutiquiers qui en gênaient d'autres, tout comme la Saint-Barthélemy.

VII

Fatalité des conflits de race

Les Révolutions qui modifient les régimes politiques et religieux ont donc un caractère religieux ou philosophique, mais leur véritable cause est toujours une question d'intérêts, qui varient avec les Races, et causent les conflits raciques.

Aujourd'hui, il semble que nous soyons parvenus à une époque où tout idéal surhumain a été arraché du cœur de l'homme et où les mots qui servaient jadis à légitimer la satisfaction des passions et des intérêts n'ont plus pour les Français la même signification qu'autrefois.

Des rhéteurs, affublés des oripeaux de la Science officielle, cherchent néanmoins à nous imposer de vagues croyances, humanitarisme de Jaurès, monisme d'Haeckel, panthéisme de

Clemenceau, matérialisme de Homais, Tourgnol et Cardinal.

Ces doctrines, si elles devenaient officielles, et elles le deviennent, justifieraient aux yeux de leurs sectateurs les mêmes abus que les religions périmées.

Mais puisque ces gens, y compris Tourgnol, Chauvière et quelques autres, invoquent toujours la Science, suivons-les sur ce terrain, et au milieu des incertitudes de la Science cherchons à démêler quelques vérités sur lesquelles nous pourrions baser une éthique.

La loi de Darwin, que nous exposions plus haut, semble aujourd'hui établie indiscutablement : qu'en font les humanitaires ?

Leur humanitarisme, il est vrai, est bizarre et variable ; débordant et actif lorsqu'un seul Juif, condamné à une assez douce captivité, est en cause, il ne donne plus signe de vie lorsqu'un peuple entier, comme le peuple boër, est égorgé ; il ne peut donc guère prévaloir contre les inéluctables lois de la Nature, et, malgré leurs récriminations, l'Humanité devra subir ces Lois tant que sa Science ne saura pas les modifier.

Subissons donc les inévitables fatalités de l'Inconscient, mais gardons l'espoir qu'un jour la Volonté consciente saura en triompher, et que notre espérance ne soit pas purement passive.

Donc, les espèces subissent les lois de l'atavisme et de l'adaptation, et selon les milieux se sont développées différemment.

Des mêmes sauriens du trias sont issus le machœrodus carnassier, ancêtre des félins modernes, le megatherium, herbivore aux griffes énormes, qui vivait paisible et respecté, le timide troupeau des antilopes et des xyphodons, et les simiens ; et tous ces êtres si dissemblables, qui vivaient à l'époque tertiaire, dérivaient du labyrinthodon triasique, animal tenant le milieu entre le crapaud et le crocodile.

De même, *il est possible* que les hommes aient une souche commune ; cela n'empêche pas les races de s'être diversifiées : certaines races encore proches de la bête montent peu à peu vers les cycles supérieurs, d'autres déjà sont en régression vers l'animalité.

Et, comme il y a des herbivores et des car-

nassiers, il y a des races d'hommes de besoins et d'instincts différents ; il est donc fatal que lorsque deux races en présence ne peuvent se fondre (1), des conflits naissent : envisageons donc ces conflits comme des phénomènes naturels, et puisque la nécessité nous force à lutter contre les autres hommes, luttons sans haine, mais aussi sans défaillance.

(1) Il est remarquable, en effet, que les métis sont en général stériles, ou que leurs enfants retournent à l'un des types ancestraux.

VIII

Évolution du principe d'Autorité en France.

Dépouillons tous les mouvements politiques, religieux et sociaux, des prétextes dont leurs bénéficiaires les ont entourés, et examinons ce qui s'est passé chez nous.

Dans la France gothique (improprement appelée gothique d'ailleurs, parce que celto-franque en réalité), Celtes et Francs avaient pu se fondre en une race qui se constitua, au bout de quelques générations, sous la forme féodale ; la base du droit féodal étant l'obligation réciproque de seigneur à vassal, cette obligation, la création des communes, la naissance des corporations, fit naître l'idée de devoir social et de liberté, et cette société

évoluait, selon des lois qui lui étaient propres, se corrigeant peu à peu de ses imperfections, et tendant à un état social de plus en plus parfait.

Déjà, sur certains points, en Flandre par exemple, se formaient de véritables sociétés républicaines, animées du souffle de la Liberté et de la Solidarité, et la démocratie s'organisait; sa loi était le Travail.

Le baron féodal, lui, avait été au début un vilain plus fort, plus courageux que ses concitoyens, et s'était mis à leur tête pour repousser les agressions des Northmans :

> Ung grand vilain entre eux eslurent
> Le plus ossu qu'autant ils eurent,

dit le vieux texte gothique; sa loi était la défense du sol.

De son côté, le monastère servait de refuge aux philosophes, et gardait, conservait des traditions qui permirent à la société gothique de se relier avec quelque sûreté au passé; protégés par la crédulité générale, qui en l'espèce fut bienfaisante, les savants et les philosophes de l'époque purent y continuer

l'évolution de la pensée humaine ; certes ils étaient gênés dans leur œuvre par le dogme d'État, mais au moins ils pouvaient vivre, et si leur œuvre n'évolua pas avec toute la rapidité désirable, elle put du moins exister ; la loi des clercs était la conservation de la pensée humaine.

Le pouvoir royal s'appuyait jusqu'à François Ier sur le Peuple, pour équilibrer l'action de la Noblesse et du Clergé, et aux heures de péril national, quand la noblesse, décimée par cent ans de guerre, ne pouvait plus suffire à sa tâche, nobles, prêtres, bourgeois et vilains concouraient tous, à la voix de Jeanne d'Arc, à chasser l'étranger.

Tout cela fut troublé par l'invasion des races étrangères : au XVIe siècle, l'influence Latine amena le prétendu mouvement de Renaissance qui ne fut que la brusque interruption de l'évolution naturelle des Gothiques.

Droit français, us, coutumes, art, formation sociale, constitution politique de la Nation, tout cela fut bouleversé par les Latins, et par les légistes imprégnés du vieil esprit byzantin, de ces conceptions monstrueuses qui ont

donné naissance aux Codes, soi-disant établis pour prévenir l'arbitraire, et dans lesquels un légiste subtil peut toujours trouver le texte qui sanctionne les infamies des riches et des puissants.

Les Gothiques avaient jusque-là vécu selon la foi naïve de leurs pères, cette foi passionnée qui érigea Chartres, Reims et Notre-Dame; l'esprit latin leur imposa le catholicisme des Sorbonnes et des Jésuites, les théologies subtiles et les rites compliqués, et du même coup, les atavismes anglo-saxons et germaniques laissés dans ce pays par les incursions des Anglais et des soldats de Charles le Téméraire, ces influences contraires aussi bien à l'esprit latin qu'à l'esprit gothique se manifestèrent avec le protestantisme.

Le protestantisme ayant été vaincu, les légistes imbus d'idées latines s'attaquèrent aux vestiges de la France gothique, noblesse et clergé; ils furent aidés en cela par la centralisation outrancière de Louis XIV et de Louis XV, qui réduisirent à néant l'utilité sociale des deux ordres noblesse et clergé.

Les protestants vaincus s'unirent aux lé-

gistes, qui voulaient voir la Société obéir à leur Loi, et non à la Loi des Féodaux, et le résultat de leurs efforts, la Révolution, ne fut que la dépossession et la destruction d'un organisme qui avait cessé d'être utile au corps social.

Et les robins, serviteurs et bénéficiaires de la Nouvelle Loi, constituèrent une nouvelle aristocratie et un nouveau clergé tout à la fois, qui forcèrent le bon Peuple à se prosterner devant la nouvelle idole.

Après le triomphe des Latins un nouvel élément ethnique entra en scène : le Sémite, qui, semblant d'abord dédaigner l'Autorité, ne chercha à s'approprier que les richesses de la race vaincue ; et comme les légistes sont toujours prêts à consacrer de leurs textes les rapines heureuses, l'alliance se fit sur le dos du bon peuple entre Latins philosophes, Saxons protestants et Sémites talmudistes.

Et comme la vieille chanson qui berçait la misère de nos pères a été désapprise, les maîtres se sont ingéniés à en apprendre une autre au Peuple, et au Paradis chrétien on a fait succéder le Paradis collectiviste. L'antique Satan a été rejoindre Croquemitaine, et

on l'a remplacé par un nouveau diable que l'on appelle la Réaction; les mécréants sont maintenant les chrétiens, ou simplement ceux qui n'acceptent pas aveuglément tous les dogmes révolutionnaires, et bientôt les libres penseurs renouvelleront aux dépens des églises les exploits des iconoclastes, qui gagnaient le Ciel en pillant les temples de Jupiter.

La Nouvelle religion a pour but de persuader au Peuple que tous les accaparements judaïques sont légitimes, et si dans le détail leurs résultats engendrent beaucoup de misères et de ruines, le Prolétariat ne doit pas moins les considérer comme des Rites intangibles; si le malheureux Populo s'en détournait, il deviendrait la proie du Diable Réaction!

La base du droit féodal était la protection due au faible par le fort et l'obéissance due, en retour, au fort par le faible.

La base de notre législation moderne, c'est l'égalité devant la Loi.

Or la Loi, faite par quelques individus, est généralement élaborée sous le coup de pas-

sions momentanées, et ces passions, et la personnalité de ceux qui légifèrent ne sont guère faites pour la rendre respectable.

La loi cuisinée par MM. Coutant, Tourgnol et Chauvière ne vaut guère mieux que la volonté despotique de tel baron qui rançonnait les voyageurs, usait sur les femmes des vassaux du soi-disant droit du seigneur, et imposait aux manants des dîmes écrasantes.

Mais admettons cette égalité devant la loi : le droit de vivre doit donc être égal pour tous ; mais chaque individu, chaque famille, chaque groupe ethnique a ses besoins propres et sa manière de vivre différente du voisin. La loi qui imposera un mode d'existence déterminé nuira donc aux uns et favorisera les autres, elle donnera donc à certaines castes un avantage sur certaines autres, et de fait reconstituera des aristocraties.

Quoi que nous fassions, l'homme est donc toujours en lutte avec l'homme : « *homo homini lupus* » ; le roublard qui guette le naïf au coin du Code, vaut l'anthropoïde qui guettait son semblable dans les fourrés préhistoriques, pour le dévorer.

Faire les Révolutions au nom de la Liberté et de l'Égalité, peu importe; elles dissimulent toujours une spoliation, et ce n'est qu'une hypocrisie de plus d'y parler de Fraternité.

Est-ce à dire que dans toutes les grandes crises humaines, il n'y ait pas eu de véritables convictions?

Certes non : les martyrs de l'amphithéâtre néronien, le croisé qui criait « Dieu le veult », le musulman qui lui répondait « Allah » ou « Akbar », les soldats de l'an II, tous croyaient sincèrement combattre et mourir pour une grande cause; mais à l'origine du mouvement qui les lançait à la Mort, a toujours résidé un appétit collectif ou individuel.

Les Principes plus ou moins immortels ne servent qu'à légitimer des spoliations à accomplir, et à consacrer des spoliations accomplies.

Les bouleversements politiques et sociaux naissent des conflits d'intérêts, et ces intérêts eux-mêmes ne sont contradictoires que parce que des atavismes différents créent des mentalités, des moralités, des besoins différents.

Dans une Nation, l'instabilité politique et

sociale sera donc en raison de la diversité des races composant la Nation.

Il arrive, il est vrai, à certaines races de se fondre assez rapidement les unes dans les autres pour que toute cause de troubles ait disparu au bout de quelques générations ; la société ainsi formée évolue alors, selon des lois adéquates à la mentalité de ceux qui la composent, et si aucune cause extérieure ne trouble cette évolution, elle arrive à un état social qui lui semble parfait, et s'y cristallise indéfiniment, telle l'Egypte avant les Hycsos, la Chine avant la guerre de l'opium, les Incas avant Pizarre.

Mais certaines races, physiologiquement dissemblables, ne peuvent se fondre les unes dans les autres : les métis en sont stériles, ou leur descendance retourne rapidement à l'un des deux types ancestraux ; ce phénomène constaté maintes fois pour les espèces animales, le mulet par exemple, est vrai aussi pour les hommes ; il est vrai particulièrement en ce qui concerne les croisements des Celto-Francs et des Sémites, si bien que c'est à un phénomène naturel que le Juif doit de rester

Juif, et le ghetto du moyen âge n'était que la précaution légitimement prise pour empêcher les inconvénients d'une loi naturelle dont on ne pouvait détruire les causes.

Il semblerait, d'ailleurs, d'après les ouvrages de Martin Chagny et de Bergot, que la fusion est bien plus facile entre Sémites et Saxons d'une part, Saxons et Français de l'autre; il y aurait donc des étapes successives à suivre pour la fusion des races, si, par cette fusion, on espérait amener la paix universelle.

Je sais bien que certains antisémites, comme notre ami Auguste Chirac, ne veulent voir dans la concentration hostile de la race juive qu'un résultat de l'éducation talmudique, aggravée par des siècles de ghetto.

Mais quelle éducation traditionnelle pourrait résister à l'action dissolvante de la société moderne, quelles traditions pourraient résister au mouvement des idées, si comme substratum, l'éducation exclusiviste des rabbins ne s'appuyait sur une mentalité héréditairement adaptée à leurs enseignements.

Le chien, domestiqué depuis des centaines

de siècles, tourne encore en rond plusieurs fois sur lui-même, avant de se coucher pour dormir, et il reproduit là le mouvement de son ancêtre sauvage qui préparait ainsi son lit dans les hautes herbes : l'éducation n'est pour rien dans la reproduction de ce geste, le chien n'agit ainsi que mû par une influence ancestrale (1).

Ce serait donc encore une fois supposer une intervention surnaturelle dans les origines de l'homme, que de le croire soustrait aux lois ataviques.

Ceci nous démontre donc l'inutilité de la haine de races ; les races qui luttent obéissent à une fatalité ; l'étranger n'est ni meilleur ni pire que nous, il est simplement différent, et comme cette différence est une cause perpétuelle de conflits, le mieux lorsque la fusion est impossible est encore de se séparer, sinon dans l'espace, du moins par des statuts différents ; sans quoi on n'en arrive qu'à rendre les conflits plus douloureux et aboutir à des exterminations, exterminations à main armée

(1) Voir le très savant ouvrage de Le Dantec sur les influences ancestrales.

lorsqu'elle est perpétrée par des Aryens, extermination ou asservissements obtenus en affamant les peuples, lorsque les Sémites sont les maîtres.

Le mieux, pour les Français comme pour les Juifs, serait donc de réaliser une séparation, et séparément, chacun des deux peuples arriverait, sans contrarier l'autre, à la forme idéale de son évolution, ou du moins se dirigerait vers elle.

IX

L'État moderne (1)

Nous avons examiné jusqu'ici les mobiles apparents ou cachés des Révolutions accomplies par l'Humanité occidentale, contre l'Autorité, la Richesse et les Dogmes; les partis politiques qui les ont fomentées, subissaient profondément l'influence des sectes religieuses, elles-mêmes expression de la mentalité des races, et des intérêts matériels différents des races.

Examinons maintenant comment se sont comportés ces partis, ces sectes, ces races non plus lorsqu'elles ont agi pour s'emparer du pouvoir mais lorsque, s'en étant emparé, elles ont agi pour le conserver.

(1) « L'Etat, c'est le plus froid de tous les monstres » (Frédéric Nietzche).

J'estime qu'une telle étude présenterait une grande utilité si elle pouvait enfin persuader à certains des adversaires actuellement en présence, dans le camp de la Révolution, comme dans celui du conservatisme, qu'ils ne travaillent, les uns et les autres, qu'au profit d'aristocraties déjà constituées ou en formation.

Il y aurait donc mieux à faire pour des Républicains dignes de ce nom, que de consacrer tout leur temps et leurs efforts à la défense du coffre-fort juif, l'agitation anticléricale n'étant qu'un dérivatif à l'agitation antisémite.

De leur côté, ceux qui se préoccupent des destinées de la France devraient bien débarrasser leur programme de tout ce qui est désuet et tend à faire revivre les antiques oppressions.

Oui, les sectes victorieuses forment toujours des aristocraties. Chefs gaulois, de race Kymris, dominant les populations celtes, fonctionnaires romains, évêques et leudes mérovingiens et carolingiens, barons féodaux, noblesse et clergé des temps modernes,

membres influents des comités jacobins, tous ont tendu à former dans l'État des castes privilégiées.

Aujourd'hui nous subissons les gens de loi commandités par les financiers, et, depuis que la France a fait une quantité de Révolutions pour se débarrasser des tyrans, les Français sont soumis à plus d'obligations légales, administratives, et aussi financières, qu'aucun peuple ne l'a jamais été.

Bridoison est roi et Shylock est pape, chose désormais toute naturelle si l'on réfléchit que les lois, quelque apparence démocratique qu'elles revêtent parfois, sont toujours faites au profit des *beati possidentes*, et que le légiste est le serviteur-né, du Veau d'Or.

On pourrait croire qu'en s'emparant du pouvoir, les socialistes s'empresseraient de changer tout cela : nous verrons plus loin en examinant les conséquences du collectivisme qu'il n'en est rien, et que, si une certaine catégorie de possédants, les petits, sont menacés, les véritables ploutocrates, et principalement ceux dont la richesse internationale est essentiellement mobile, verront leur puissance

s'accroître démesurément avec l'avènement du collectivisme.

Et il en est à peu près de même pour tous les principes sur lesquels se base l'Autorité des légistes pour gouverner.

Liberté, Égalité, Fraternité, ont-ils inscrit en tête du Code ; voyons comment ils l'appliquent dans les rapports du Pouvoir et du Citoyen.

L'Etat, par exemple, peut se dispenser de poursuivre ses débiteurs, *ou supposés tels*, devant une juridiction quelconque ; il peut d'office procéder contre eux à des *voies d'exécution :* saisies, ventes, inscriptions d'hypothèques.

Pourtant, même si ce monstrueux privilège de l'Etat (en réalité privilège des fonctionnaires) n'existait pas, le simple citoyen contestant sa dette envers l'Etat n'aurait pas une bien grande garantie, les tribunaux étant formés de juges nommés par l'Etat lui-même ! Mais l'Etat soi-disant républicain craint même l'impartialité possible d'un fonctionnaire.

Il y a pire, certaines administrations : l'Enregistrement, la Régie, jouissent du droit

exorbitant d'infliger à un particulier des pénalités, sans jugement, sans débat contradictoire.

Ainsi, dans les prescriptions très embrouillées de l'Enregistrement, un chef d'industrie, un commerçant, une Société peuvent faire telles déclarations renseignant exactement l'Administration sur leurs affaires, pour permettre à celle-ci de percevoir les taxes que la Loi lui permet de percevoir : si ces déclarations ne sont pas dans une foôrme voulue... amende !

Pendant des années, telle Société anonyme, ou tel marché, sera taxé d'une façon déterminée par un receveur d'Enregistrement ; que ce fonctionnaire change, ou qu'un inspecteur examine le décompte des taxes, les prescriptions de la Loâ seront différemment interprétées et le contribuable se verra réclamer soudain tout un arriéré, et *une amende en plus*, pour défaut d'un paiement qu'on ne lui a jamais demandé ; et l'amende est toujours disproportionnée au soi-disant préjudice causé à l'Etat, et la bonne foi n'est pas admise ; et si le contribuable désire une réduction de cette pénalité appliquée sans jugement, il lui faut

faire une pétition, se terminant par l'assurance de son profond respect envers le ministre des finances qu'il sait souvente fois être un arbin de Rothschild, un panamiste ou pire encore.

Item, le plus petit bandit des comités blocards, une fois nommé rat-de-cave, peut impunément violer le domicile de ses concitoyens sous prétexte d'alcool ou d'allumettes détenus en fraude, et dresser des contraventions.

Le privilège du préfet de police de décerner des mandats d'amener, les privilèges des individus assermentés, dont le témoignage ne peut être mis en doute par les tribunaux, tout cela est pire encore que lettres de cachet.

Voyez ce qui se passe en correctionnelle.

Un agent dépose; cet homme peut être une brute alcoolique, et c'est très souvent un homme sans instruction : son dire est contredit par celui de plusieurs témoins honorables : ça ne fait rien, la version de l'agent est légalement la vraie, et sur cette version un honnête homme peut être déshonoré, emprisonné et ruiné.

En matière de contravention, le prévenu

peut établir son absolue bonne foi, s'offrir à réparer le préjudice causé par son ignorance d'un règlement qui peut d'ailleurs s'interpréter différemment : au besoin, le juge cherchera une chinoiserie pour condamner quand même.

Le privilège du préfet de police, disais-je plus haut, équivaut à l'ancienne lettre de cachet; mais toutes les soi-disant garanties légales accordées aux inculpés sont un leurre, — puisque personnellement j'ai bien été incarcéré quarante-six jours sans subir d'interrogatoire.

Un procureur général de la IIIe République a même officiellement reconnu la valeur légale du « fait du Prince » !

Prenez une à une toutes les critiques que les manuels d'enseignement primaire formulent contre l'ancienne Royauté, et vous verrez qu'elles s'appliquent, aggravées souvent, à l'Etat républicain et à l'aristocratie de fonctionnaires qui s'est créée.

Voyez ce qui se passe pour le libre consentement de l'impôt : la loi de finance est bien votée par l'élu du peuple, élu souvent d'ail-

leurs par fraude et pression administrative; mais l'application de la loi de finance est confiée à des agents irresponsables, qui, taxant chaque citoyen au petit bonheur, savent très bien détaxer les piliers de Loges, et surtaxer les gens qui déplaisent, ou qui ne peuvent se défendre.

X

L'Etat éducateur, hygiéniste, mutualiste.

Le Droit Administratif nous définit ainsi l'Administration de l'Etat : « Une branche du Pouvoir exécutif, qui, placée aux degrés inférieurs de la hiérarchie, a pour objet de pourvoir aux besoins collectifs auxquels l'initiative individuelle ne pourrait donner une satisfaction suffisante ».

Ainsi donc, dans l'esprit des soi-disant républicains qui nous gouvernent, gouverner consiste à prévoir les besoins des citoyens, et à y pourvoir par voie administrative.

Mais, en sociologie comme en histoire naturelle, le besoin crée l'organe, et la fonction le développe.

Si donc, au sein d'une Nation, un besoin existe, un organisme social se créera pour y satisfaire, et dans un Etat dont la devise commence par le mot : « Liberté », l'organe devrait se créer librement par l'association des intérêts en jeu.

Au lieu de cela, un certain nombre d'individus ont trouvé commode de vivre aux dépens du public, sous prétexte de prévoir et satisfaire ses besoins; ils ont constitué à leur profit la force publique, et ils donnent aux réclamations des citoyens les satisfactions qu'il leur convient, à eux, fonctionnaires et gouvernants, de donner.

Pour justifier leurs fonctions et légitimer l'existence de l'organisme administratif, les fonctionnaires cherchent naturellement à étendre leur rayon d'action : c'est ainsi que l'Etat s'est fait éducateur, hygiéniste, mutualiste, hospitalier, etc..., et qu'il exerce sa tutelle sur des administrations locales ou spéciales, qui se passeraient bien de ce dangereux patronage.

Sans analyser ces divers aspects de l'Etat, nous pouvons d'abord nous demander de quel droit il s'arroge ces fonctions ?

Les partisans de l'état de choses actuel vous diront que c'est en vertu des lois votées par les Représentants du Peuple.

Mais ceci ne nous prouve pas que, pour avoir été votée au Parlement, pour être (chose très contestable) l'expression de la volonté d'une majorité, la loi soit juste; d'ailleurs, notamment en France, où les pouvoirs exécutif et législatif ont la même origine, les législateurs obéissent aux mêmes excitations que les gouvernants, et n'ont guère qualité pour départager entre eux et le public.

Solidaires les uns des autres, ils ont la même notion de leurs droits et de leurs devoirs vis-à-vis de la collectivité, et celle-ci, masse inorganisée, sans volonté arrêtée, subit la direction de minorités organisées et agissantes.

Loin de représenter la volonté de la majorité, la loi n'a jamais représenté que la volonté du parti au pouvoir, et il est vraiment bien inutile d'avoir renversé tant d'idoles vermoulues, quand celle-ci est encore debout, et que chaque jour les robins, ses prêtres, lui immolent plus de victimes, que les prêtres

Aztecs n'en immolèrent à Huitzipolitchi.

La loi n'a jamais été que le fait du prince, que ce prince soit le syndic d'une aristocratie, d'une secte religieuse ou d'une oligarchie capitaliste, et toutes les luttes intestines dont sont emplies l'histoire de France et celles des autres nations n'ont été perpétrées que par des minorités, infimes si on les compare à la masse des peuples; ces minorités, à force d'agitation, arrivaient bien parfois à entraîner les masses avec elles, mais les changements de lois qui résultaient de leurs victoires ne profitaient et n'ont jamais profité qu'aux dirigeants.

L'antagonisme de la noblesse et du clergé suscita les guerres de Religion; celui des nobles et des légistes, la Révolution; et le collectivisme lui-même n'est qu'une machine de guerre dirigée par les capitalistes internationaux contre les propriétaires du sol, des ateliers et du capital immobilier ou industriel.

Les lois étant le fait de quelques individus, qui se sont sacrés eux-mêmes législateurs, ces lois étant appliquées par peu d'individus à

beaucoup d'autres, il y a toujours eu et il y a encore des opprimés.

Si donc, il y a quelque chose de nécessaire et de fatal, d'inéluctable, dans l'existence de l'autorité, le rôle du sociologue et du législateur serait de séparer ces nécessités de ce qui peut être détruit : l'Humanité se résignerait ensuite à subir les fatalités supérieures à sa volonté et qui la forcent à avoir des lois, mais, à mesure que la Science humaine grandit, et qu'elle se dégage peu à peu de l'inconscient, cette Humanité ne devra jamais hésiter à détruire tout ce qui pourra être détruit dans la forêt touffue de la législation.

Or plus notre société européenne vieillit, et plus les lois se compliquent; plus le rôle de l'autorité grandit, plus l'Etat s'impose et s'immisce dans la vie des citoyens :

En vertu de la loi, l'Etat s'est fait éducateur !

Après avoir longtemps toléré la concurrence d'éducateurs libres, il émet maintenant la prétention d'être désormais seul à déformer les jeunes intelligences.

« L'Etat seul, dorénavant abrutira les enfants. »

C'est en somme une régression vers l'époque où la Sorbonne, aux mains des Jésuites, ou même auparavant des scholastiques, tranchait *ex cathedra* et décidait solennellement que toute doctrine scientifique ou philosophique contraire à Aristote devait être bannie de *l'enseignement*, et ceux qui la professaient traités en hérétiques.

Il est déjà grave, dans un Etat Républicain, d'avoir un enseignement d'Etat; il est presque intolérable déjà que les diplômes constatant l'instruction reçue soient uniquement délivrés par le gouvernement, et il est totalement inadmissible que seul, désormais, le gouvernement s'arroge le droit d'enseigner.

Raymond Lulle, qui en savait probablement autant, sinon plus que nos chimistes modernes, fut pourchassé toute sa vie parce que sa science était en contradiction avec l'ignorance des manitous de l'époque; ces manitous étaient catholiques; aujourd'hui les manitous de la science officielle sont athées, libres penseurs, monistes, panthéistes, et ils basent leur athéisme, leur monisme, leur panthéisme sur ce qu'ils savent, ou du moins sur

les hypothèses qui constituent la science.

Mais qu'une découverte quelconque bouleverse le savant échafaudage des hypothèses, et infirme le monisme, par exemple, l'imprudent savant qui aura fait cette découverte risque fort de se voir fermer les Universités.

Je me souviens qu'il y a une douzaine d'années, une polémique, extraordinairement violente pour le sujet qu'elle comportait, s'éleva entre un professeur de la faculté de Lille, M. Duhem, et M. Berthelot, le grand manitou officiel, au sujet des découvertes thermochimiques de Berthelot, dont Duhem contestait la valeur.

De l'avis des savants impartiaux, les dires de M. Duhem bouleversaient toute la thermochimie de Berthelot, l'annulaient même, faisant ainsi disparaître la principale cause de la gloire de Berthelot; et M. Duhem ne combattait les théories de Berthelot que par des raisonnements scientifiques, et, de l'avis de beaucoup, M. Duhem avait raison; mais le grave tort de M. Duhem était de ne pas jouir d'un grade aussi élevé que le manitou Berthelot, et de n'être pas comme lui appuyé sur

l'Etat; et dans les Universités, les théories fausses de Berthelot sont toujours en honneur, et on continue à exiger des candidats aux examens scientifiques la connaissance de ces théories, et non des autres (1).

Ici donc, l'Etat s'est arrogé le droit de pourvoir à un besoin des citoyens, celui de savoir, et il y a mal pourvu, et il veut empêcher d'autres d'y bien pourvoir.

Si d'ailleurs au lieu d'être maçonnique le Pouvoir était Jésuitique, ce serait absolument pareil et au lieu de tendre au matérialisme, l'enseignement tendrait *ad majorem Dei gloriam*.

L'Etat est donc le pire des éducateurs.

Il n'est pas meilleur hygiéniste.

L'un des plus remarquables Sémites du Parlement rêve depuis longtemps la création d'un ministère de l'Hygiène Publique, ce qui nous fait immédiatement entrevoir une perspective semblable à celle que Léon Daudet nous a décrite dans ses *Morticoles*.

Voyez d'ici l'Etat imposant ses désinfec-

(1) Dans certaines Universités étrangères, les théories de Duhem prévalent maintenant.

tants et ses désinfecteurs, inoculant de force toutes sortes de virus aux citoyens sous prétexte de les vacciner, et cela sur l'avis de quelque médicastre officiel, aussi ignare que décoré, et qui n'aura dû ses fonctions qu'à sa platitude et à ses facultés de lèche-pieds (1).

C'est déjà d'ailleurs commencé, et les Nations civilisées ressemblent de plus en plus à l'atroce cité décrite par Daudet; le règne des Diafoirus bat son plein, et l'on opère au nom de la Science, qui a bon dos, et qui sert à créer une foule de fonctions nouvelles, au profit des médecins faméliques qui pullulent dans les comités politiques.

Les prescriptions concernant l'hygiène publique sont pourtant de celles qui devraient relever des autorités locales, des municipalités ; mais selon les méthodes de gouvernement actuelles, en France comme ailleurs, on complique, avec une sorte de rage maladive, les conditions d'existence des citoyens, et on institue pour l'hygiène des services d'État,

(1) Voir *Les Morticoles.*

superfétations aux services locaux, mais excellentes aubaines pour les sinécuristes.

L'Etat se fait aussi mutualiste.

En France, notamment, il se mêle de l'organisation des sociétés de secours mutuels, les subventionne aux frais du contribuable, et garantit ainsi des retraites aux braves gens, qui n'ont pas encore compris qu'il leur vaudrait beaucoup mieux se passer de ce concours, car le concours de l'Etat leur est en réalité imposé, c'est une ingérence de tout instant du Pouvoir dans les affaires privées, et les subventions sont la maigre compensation de formalités incroyablement compliquées; en outre, les retraites sont rigoureusement limitées à quelque 300 francs par an, car l'Etat est moraliste, et trop de richesses sont immorales ; c'est pour cela qu'on a supprimé les tontines, constituées généralement par d'honnêtes citoyens qui ne pensaient pas à mal, et qu'on laisse des familles sémitiques, comme les Rothschild, capitaliser dix milliards en cinquante ans.

D'ailleurs ces subventions que l'Etat accorde, sera-t-il toujours en mesure de les

accorder ? N'a-t-on pas vu à la fin de 1904 que le gouvernement français n'avait plus le sou pour payer la retraite des vieux instituteurs !

Quelle valeur possède la garantie qu'il impose alors à titre si onéreux, aux mutualistes?

Et ainsi, et ce raisonnement s'applique non seulement à la France, mais à toute notre prétendue civilisation, l'Etat s'immisce dans la vie privée des individus et des collectivités, sous prétexte de pourvoir à leurs besoins; en réalité pour justifier la nomination de fonctionnaires nouveaux et resserrer davantage l'étau de sa tyrannie.

Aussi, des gens que cela agace et qui n'ont point la résignation moutonnière des masses aveulies, veulent la destruction pure et simple de l'Autorité : ce sont les Anarchistes.

IX

L'Oppression capitaliste

De tout temps, les réformateurs, les prophètes, les rumeurs de foules et les meneurs d'hommes ont stigmatisé la richesse, de tout temps celui qui possède a suscité la haine et la convoitise de la foule innombrable des besogneux; malgré tout, il y a encore des riches et des pauvres, et même jamais la richesse concentrée en quelques mains n'atteignit les chiffres qu'elle atteint aujourd'hui, et jamais, malgré et même à cause de la philanthropie officielle, le sort des dénués ne fut plus affreux. Un Rothschild, un Vanderbilt, un Pierpont Morgan possèdent plus de moyens d'échange, de consommation et de production, que n'en ont jamais possédé les

plus fabuleux ploutocrates de jadis; mais les obligations sociales sont désormais telles, que le lazzaronisme devient impossible.

Cette difficulté de vivre causée par la concentration des richesses, Rome la connut au moment où sa puissance atteignait l'apogée ; cela fit naître la question agraire, à la solution de laquelle les Gracques se dévouèrent, et pourquoi ils moururent ; et l'on vit tout l'effort du prolétariat romain aboutir à la chute de la République et à César, et la ploutocratie romaine n'en devint que plus immense et plus mondiale.

Pourquoi donc la richesse, maintes fois écrasée par la révolution populaire, renaît-elle chaque fois de ses cendres plus puissante et plus oppressive après chaque crise?

Simplement parce que les révolutions ne la détruisent pas plus qu'elles ne détruisent l'autorité, et que leur seul résultat, pour l'une comme pour l'autre, consiste à les faire changer de mains.

Pour être d'aujourd'hui, l'histoire du milliard des congrégations est éternelle : une race, une secte, un parti, en général une col-

lectivité d'individus entreprenants et actifs qui s'organise au sein d'une nation, tend toujours, d'une façon fatale et presque inconsciente, à s'emparer du pouvoir et de la richesse, puis à imposer la religion qui consacre leur conquête.

Arrive une autre collectivité qui dépouille la première, elle prétendra généralement qu'elle accomplit cette spoliation dans l'intérêt général : demandez au prolétariat français quel profit il a tiré de la liquidation congréganiste.

Maintenant, les socialistes parlent de supprimer la richesse individuelle et de rendre la propriété collective ; ils ne la détruisent pas pour cela, et si la propriété individuelle pousse les individus au crime individuel, la propriété collective poussera les masses au crime collectif; et d'ailleurs l'essence de la propriété, c'est l'usage qu'on en fait ou qu'on en veut faire, et combien d'usages sont-ils réellement collectifs ?

Examinons, d'ailleurs, l'évolution de la richesse en France, comme nous avons examiné l'évolution de l'autorité.

La société celtique nous apparaît comme une organisation communiste, ayant à sa tête l'aristocratie militaire et druidique.

Chefs militaires et druides avaient des droits de préemption sur certaines choses, les armes, les bijoux : dans les festins le chef réputé le plus brave avait droit à la cuisse gauche du mouton... En retour, ces chefs étaient tenus de nourrir leurs vassaux et de les défendre contre l'envahisseur ; malgré une industrie supérieure en bien des points à celles des Romains, le paupérisme paraît avoir été inconnu en Gaule comme il est inconnu chez tous les peuples prétendus sauvages, qui ne sont réputés inférieurs aux autres que par leur infériorité militaire.

Puis avec la conquête romaine, apparut en Gaule le fléau des nations civilisées : le légiste, qui, en appliquant la loi uniforme, sourde, aveugle et stupide comme une machine, sert naturellement les intérêts de ceux qui mettent cette machine en mouvement.

En l'espèce, le bénéficiaire de la loi romaine en Gaule fut le publicain, c'est-à-dire l'usurier, qui vint déposséder peu à peu le premier

occupant, et importer parallèlement l'usure et le système esclavagiste, moyens d'oppression qui marchent de pair, comme de nos jours l'agiotage et le machinisme.

Les vassaux nourris par un vergobret gaulois n'en étaient pas moins des hommes libres, et nourris par l'impôt prélevé par le vergobret, ils contractaient envers la collectivité l'obligation morale de la défendre, ou de travailler à la culture des domaines du chef.

Au contraire, les esclaves des publicains et des préfets romains travaillaient durement, courbés sous le fouet, et dans les champs d'où avaient été chassés les propriétaires gaulois, les récoltes poussaient bien plus abondantes.

Pourquoi donc, après deux siècles d'occupation romaine, la misère était-elle effroyable en Gaule (1)?

Parce que désormais, les échanges des richesses vont s'effectuer selon des lois strictement définies, que la valeur de chaque chose

(1) Pourquoi le même phénomène aux Indes depuis l'occupation anglaise, à Madagascar depuis l'occupation française?

est déterminée et que la loi romaine a surtout pour but d'augmenter la richesse de celui qui est déjà riche.

Et l'usage de la monnaie vint à se répandre, avec lui l'habitude de thésaurisation, la conception de l'intérêt de l'argent et la capitalisation, toutes choses ignorées des Gaulois.

Avec l'invasion des Barbares, la féodalité, le moyen âge, le système se maintint, tantôt aggravé, tantôt atténué, au profit des conquérants germains d'abord, puis, au xe siècle, de tous ceux qui surent se tailler un fief.

Les esclaves devinrent les serfs, les travailleurs libres des manants, ou des bourgeois, et la richesse continua à aller de pair avec l'autorité.

Pendant quelques siècles, l'usurier ne semble pas avoir beaucoup profité du nouvel état de choses, et il était de plus en plus éliminé de la Société qui se constituait, lorsque survinrent les Croisades; celles-ci eurent pour effet de mettre les peuples occidentaux en contact avec les races trafiquantes et nomades, vivant d'échange et d'industrialisme, tels les Vénitiens, les Byzantins, les Arabes; en même

temps les trafics obscurs et très limités des Lombards et des Juifs vivant en Occident reprirent une vigueur nouvelle ; un nouvel âge d'or refleurit pour l'usurier.

Les découvertes de Colomb, de Vasco de Gama et de Magellan, donnèrent un nouvel essor aux opérations d'échange, en même temps que le stock d'or et d'argent s'accroissait prodigieusement en Europe, l'usage des lettres de change se généralisa, avec elles les opérations des cambistes; des banques se créèrent et se développèrent en même temps que naissait la notion de crédit et que s'affirmait le principe de l'intérêt de l'argent.

Les rapports qui s'établirent entre les Européens et les autres peuples rénovèrent l'industrialisme qui avait déjà été pratiqué par les Phéniciens, les Ioniens, les Carthaginois, les Grecs, les Romains, tous peuples qui avaient comme nos nations modernes leur industrie d'exportation.

La richesse cessa donc d'être l'apanage des guerriers et des nobles; elle tendit à leur échapper de plus en plus pour devenir industrielle, commerciale, financière.

Cette dernière forme de la richesse devint prédominante avec la Révolution.

Fixons tout de suite ici la différence de fonctionnement de la richesse dans ces divers cas.

La noblesse possédait par droit de conquête, et ses biens représentaient le paiement de la sécurité qu'elle était censée assurer à ses vassaux.

L'industriel ou le cultivateur produit réellement une valeur nouvelle, et en échange se fait payer son travail.

Le commerçant transporte d'un point à un autre le produit du travail de l'industriel ou du cultivateur, l'emmagasine, le trie, et se fait payer le transport et la répartition.

L'usurier se contente d'opérer sur le signe représentatif des richesses produites, transportées ou détenues par l'industriel, le commerçant ou le propriétaire.

Il échange entre elles ces valeurs représentatives, et s'arrange toujours pour prélever un bénéfice sans avoir produit un travail réel ou transporté quoi que ce soit, sinon du papier.

Mais jusqu'ici, ceux qui se disputaient les richesses ou le capital, n'avaient pas encore

pensé à faire bénéficier de leurs victoires un élément social qui n'est par essence ni militaire ni industriel, ni commerçant, ni usurier, mais qui fournit des soldats aux généraux, des ouvriers à l'industriel, des employés au commerçant, et des contribuables aux grands financiers créanciers des Etats, le peuple en un mot, qui meurt, peine ou paye pour satisfaire les besoins des ploutocrates et des gouvernants.

Tous ceux qui, jusqu'ici, ont décrit la misère de peuple, depuis Babœuf jusqu'à Jaurès, n'ont dit que la vérité.

Sans vouloir nous attarder à de vaines déclamations sur la misère du prolétariat, nous sommes bien obligé de constater que, tandis que les magasins regorgent de marchandises, que la surproduction arrête le travail des usines, les hôpitaux sont pleins d'infortunés, malades le plus souvent de faim et de misère.

Chaque jour, il faut bien le reconnaître, le flot des miséreux qui assaillent les bureaux de l'Assistance publique et les guichets de la charité privée, monte sans cesse; à chaque

instant, des pauvres gens se suicident pour échapper à la faim, et même des familles entières meurent de faim dans des taudis.

Pourtant, parmi ces misérables, les uns sont des hommes robustes, voulant et sachant travailler, et que le chômage réduit aux pires extrémités.

D'autres, qui vivaient tant bien que mal de leur travail, s'en sont vus soudain privés par la maladie ou un accident.

Enfin, ce sont les femmes, les enfants, les vieux parents des ouvriers qui ont succombé dans la lutte pour l'existence.

Et à côté de cela nous avons le spectacle des richesses inutilisées qui s'entassent sans profit pour personne, et celui du luxe et des jouissances de quelques-uns qui ne doivent leur bien-être qu'au jeu automatique des intérêts du capital, ou à la fraude et à l'astuce qui président aux grandes opérations financières.

Remettons donc ces richesses si mal réparties, aux mains de la société organisée, concluent les collectivistes; sous l'égide des Lois, elle répartira et recevra le travail de chacun, recevra et répartira les produits de consom-

mation, proportionnellement aux facultés et aux besoins des citoyens et selon la *Justice*.

Sans vouloir dès maintenant faire la critique des théories collectivistes, faisons toutefois une remarque intéressante :

Le parti collectiviste et les multiples partis socialistes qui gravitent autour de lui s'attaquent toujours à la propriété industrielle ou foncière, mais ils ne s'attaquent jamais à la Ploutocratie usurière.

Ouvrez la *Petite République*, l'*Aurore*, l'*Humanité*, l'*Action*, la *Lanterne*, jamais vous ne lirez un mot sur les Rothschild, les groupes financiers qui se livrent à des opérations usuraires vis-à-vis de nations entières, les trafics innombrables de la Bourse...

Je me trompe, une fois l'*Action* commença une vigoureuse et vengeresse campagne contre les agents de change. Mais, on s'aperçut que cette campagne était inspirée par les coulissiers, « phynanciers » autrement dangereux que les agents de change, puisqu'ils n'ont aucune responsabilité collective, et ne versent aucun cautionnement.

Les relations du coulissier Zadoks, du séna-

teur Delpech et de la rédaction de l'*Action* ont fait l'objet de polémiques et de procès qui eussent été réjouissants s'ils ne nous eussent dévoilé la bassesse d'âme de tant de champions du prolétariat exploité.

De même, la liste des actionnaires de l'*Humanité* est des plus suggestives à ce point de vue (1), et vous n'entendîtes jamais ces champions du Droit, de la Conscience humaine et du Progrès parler des criminelles opérations que perpetrèrent les gros spéculateurs de Londres lorsqu'éclate une guerre comme celle du Transvaal ou la guerre russo-japonaise.

A propos de cette dernière, ils couvriront d'injures le tsar qui fait dans tout ce drame figure d'une dupe pacifique ; ils feront le procès de la noblesse et du Gouvernement russes, coupables de beaucoup de négligence et d'imprévoyance, mais ils ne chercheront jamais les dessous financiers de l'opération, ni à savoir qui a souscrit les emprunts japonais émis aux taux rémunérateurs de 8 et 9 0/0 ; ils ne s'en-

(1) Parmi eux, à côté de divers Levy, Brahm et Bruhl, nous relevons le nom de Louis Dreyfus, l'un des plus gros accaparateurs de blé du monde.

querront pas de ceux qui ont profité de la construction du Transsibérien et de Dalny, ni des raisons qui ont lancé la Russie dans l'industrialisme.

*
* *

L'usurier a eu en effet cette habileté que n'ont eu ni le noble, ni l'industriel, ni le commerçant, de se dissimuler précisément derrière eux, de les faire servir d'instruments à son exploitation, et de détourner sur eux et eux seuls les colères des meurt-de-faim.

Lorsque par hasard quelque esprit plus clairvoyant a dénoncé les malversations de la Haute Banque, on l'a acheté comme tant de leaders socialistes qui penchèrent un moment vers l'Antisémitisme, on l'a écrasé, comme on fit à Auguste Chirac (1), ou, comme pour Drumont, on le catégorise immédiatement clérical et réactionnaire, ce qui correspond à l'excommunication majeure d'autrefois.

(1) On l'a empoisonné, comme Gougenaux des Moussots, enfermé dans un cabanon comme Abel de Fauverges, assassiné comme de Morès, etc., etc.

Il y a, en effet, maintenant comme au moyen âge, une religion d'État, une doctrine officielle qui a ses prêtres, ses rites, ses dogmes, ses schismes, et aussi ses hérétiques et ses excommuniés.

Examinons donc maintenant l'évolution de ce dogme d'Etat.

XII

Le Dogme d'Etat

Nous venons de voir comment les gouvernants patronaient les réformes et les révolutions religieuses, lorsqu'elles leur servaient à justifier leur domination.

La France n'a pas échappé à cette règle, et, il est même remarquable que la forme de l'Autorité a varié avec la religion.

Les premiers Capétiens eurent presque le même caractère religieux que les rois chaldéens. Vivant au milieu des moines de Saint-Denis, s'appuyant sur eux, investis d'un pouvoir sacré, ils symbolisaient bien la foi naïve de cette époque, et étaient la vivante contradiction des Plantagenets qui passaient pour alliés à l'Esprit Malin.

Jusqu'à l'époque des guerres d'Italie,

au xve siècle, le clergé fut profondément imbu de l'esprit de terroir, malgré quelques exceptions favorables à la domination anglaise, comme les Universitaires parisiens ou l'évêque Cauchon.

Les monuments élevés de toutes parts sur notre sol du xe au xve siècle témoignent assez de cette alliance du sentiment religieux et de l'amour du sol.

Mais, avec la latinisation du xvie siècle, avec la centralisation croissante de tous les rouages politiques du pays aux mains de la Royauté, le clergé se pénètre d'un autre esprit, et s'inféode à la nouvelle forme du Pouvoir.

Alors apparaît l'esprit jésuite, la philosophie et l'architecture jésuitiques, négations constantes de l'individualisme qui avait été une des bases de l'éthique française au moyen âge.

De là naquirent ces prodigieuses logomachies, dont les *Provinciales* ne sont qu'une faible partie ; et cet esprit nouveau, détruisant la simple beauté de la croyance gothique, pour lui substituer une théologie subtile et compliquée, fit plus de mal à la religion

romaine que les plus furieuses attaques des Encyclopédistes.

Malgré cet esprit nouveau du haut clergé, la masse resta toujours gallicane, et c'est probablement grâce à ce gallicanisme que le catholicisme français put, au XVIe et au XVIIe siècle, triompher du protestantisme antinational et antidynastique.

Quelle est maintenant la réforme religieuse qui doit le plus profiter aux castes qui dirigent nos destinées ?

Quelle évolution des idées mystiques sera la plus favorable à la domination des usuriers qui nous gouvernent par l'intermédiaire des légistes ?

Les grands usuriers sont la plupart juifs, et la prédominance de l'élément juif est telle, que les quelques manieurs d'argent aryens qui subsistent à côté d'eux ne vivent qu'avec leur permission. A qui prétendrait le contraire il nous suffirait de rappeler le krack de l'Union Générale perpétré sur leur ordre par une magistrature à tout faire, et plus récemment l'écrasement de Jaluzot.

Or, ces Sémites joignent à leur organisa-

tion ethnique une organisation religieuse dont le dogme entretient et justifie vis-à-vis d'eux-mêmes leur instinct de lucre et de domination, et maintient en même temps leur solidarité.

Cette justification, ils n'ont pas cherché à la présenter aux *goyms*, le morceau était trop gros à faire avaler.

Le Judaïsme n'a en effet qu'un but : la prédominance de la Race juive ; il n'y a donc pas à faire de prosélytes parmi ceux qui ne sont pas de race juive, ce qui explique qu'avec toutes ses ressources, la religion juive ne subventionne aucun missionnaire.

Il a donc fallu chercher à imposer d'autres croyances aux races financièrement conquises, des croyances en rapport avec cette sentence du Talmud décrétant que « seuls les Juifs ont une âme et que les non-Juifs ne sont que semence de bétail ».

On a trouvé dans les lois de Darwin une preuve scientifique à cette affirmation de la non-existence de l'âme et, comme il semble en effet indéniable qu'il y a filiation entre les espèces organisées, les matérialistes et autres éducateurs à la solde de la ploutocratie se

sont rués à l'envie sur l'affirmation « l'homme descend du singe ».

On ne saurait croire combien cette formule a servi aux coreligionnaires, aux amis et aux clients de M. Joseph Reinach pour nous persuader de notre bestialité.

Cette maxime a eu aussi le grand avantage d'embêter énormément les curés en démolissant la cosmogonie biblique, et les doctrines darwiniennes ont ainsi été et sont encore la grande machine de guerre des libres-penseurs ou soi-disant tels, contre le catholicisme.

C'est là en effet une arme excellente, elle a toute la précision et la portée d'une vérité scientifiquement établie (1). Seulement, comme nous sommes exempts de toute partialité et de toute passion religieuse ou antireligieuse, nous nous servirons aussi de cette arme redoutable pour démolir les nouveaux Dieux qu'on veut nous imposer, pour proclamer entre autres la fatalité des conflits de races, et la nécessité pour

(1) A ce sujet, toutefois, faisons quelques réserves ; malgré notre respect pour la science, et justement à cause de notre respect des méthodes scientifiques, rappelons que les lois les mieux établies ne sont, somme toute, que des hypothèses qu'une nouvelle loi infirmera peut-être demain.

les hommes d'opérer leurs groupements sociaux selon les groupements ethniques, sous peine d'incessantes luttes civiles.

Il est d'ailleurs regrettable que, sauf Edmond Picard et Jules Soury, aucun écrivain antisémite n'ait encore renvoyé l'argument à la Ploutocratie juive, aux intellectuels judaïsants et aux légistes stipendiés.

Sans doute ne l'ont-ils pas fait par respect de la doctrine catholique, mais ils auraient dû l'accepter pourtant comme hypothèse.

Voyons maintenant les conséquences qu'en ont tirées les nouveaux religionnaires.

A des descendants de singes, à de la semence de bétail, aucune croyance surhumaine, aucun espoir dans un avenir extra-terrestre et un au-delà meilleur, ne doit être permis : aussi le seul but de l'existence sera-t-il fatalement la jouissance la plus immédiate et la plus complète.

L'argent étant le grand dispensateur de toutes les jouissances, cette doctrine consacre donc la domination des manieurs d'argent, et c'est là toute la signification de ce symbole biblique : le Veau d'or et ses prêtres.

Mais ce matérialisme tend à se consolider,

à se dogmatiser en philosophies scientifiques qui, basées comme la science sur des hypothèses et des connaissances encore imparfaites, entend affirmer des lois sur la non existence de Dieu et de l'Ame humaine avec autant de certitude que les prêtres des autres religions ont affirmé le contraire : le monisme est de ces doctrines.

La philosophie dualiste laissait en effet subsister une possibilité d'existence des principes surhumains, de principes divins même ; le spinosisme lui-même, avec la distinction de Nature naturante et Nature naturée, rappelait les idées déistes de Créateur et Création, même de Dieu et de Diable.

Même, à y regarder de près, l'Inconscient d'Hartmann semble bien quelque formidable Divinité déchue de son antique splendeur, comme l'Ahriman manichéen ou le Nahash de la Kabbale, le Serpent de la Genèse.

C'était encore trop pour le troupeau d'esclaves que rêve la Ploutocratie ; il fallait arracher aux goyms toute espèce d'espoir en une force supérieure, même et surtout en une immanente justice, une Némésis vengeresse,

fût-elle inconsciente comme le Karmah bouddhiste ; l'espoir de voir Némésis châtier les tyrans, les replonger dans le néant après leur avoir fait expier leurs crimes, risquerait de donner peu à peu aux esclaves l'idée d'apporter un peu d'aide à Némésis, et de donner un coup de pouce à la Destinée.

De telles éventualités ne seront plus à redouter lorsqu'on aura persuadé à l'homme qu'il n'est qu'une machine, un agrégat de molécules assemblées selon des lois chimiques, et que l'on peut traduire par des impulsions purement mécaniques ou des formules mathémathiques tout ce qui a jusqu'ici embelli l'existence des hommes ; l'espérance, l'amour de la justice, l'amour de la beauté, la fraternité, la pitié, le besoin de progrès, lorsqu'on lui aura inculqué que toutes ses sensations, ses sentiments, ses volontés, ne sont qu'impulsions mécaniques et réflexes, et que l'intelligence humaine n'est qu'un instinct comparable à l'espèce de raisonnement d'une machine bien ordonnée, dans le fonctionnement de laquelle toute les éventualités se trouvent prévues.

Est-ce pourtant là, est-ce à ces doctrines désespérément mornes et vides que doivent aboutir le labeur parfois si douloureux de tant de générations de penseurs, de philosophes, de martyrs de toutes les croyances et de toutes les incroyances ?

Est-ce que les travaux du grand Darwin n'auront d'autre résultat que de précipiter le peuple dans la bestialité, pendant que d'infâmes Shylocks se gorgeront de nos dépouilles, et feront exterminer les derniers révoltés par leurs mercenaires ?

C'est aux citoyens qui ne veulent pas être esclaves, à donner une solution à ce problème.

Pour nous, nous pensons que le Darwinisme ne doit ni donner, ni ôter aucune croyance religieuse à l'homme ; la science et le dogme sont choses d'ordres différents, et les savants qui veulent se servir de leur science pour attaquer un dogme ne le font que parce qu'ils seront eux-mêmes les prêtres et les bénéficiaires d'une religion nouvelle.

∴

Ainsi l'évolution des trois principes tyranniques : Autorité, Richesse et Dogme, ont fini par assurer la domination de la Ploutocratie, qui délègue une partie de sa puissance aux légistes.

L'examen de la vie courante nous montre que cette domination est aussi lourde et aussi féroce, et bien plus tracassière et policière que tous les despotismes des époques passées; il en est d'ailleurs de même à l'étranger, et chez tous les peuples qui jouissent du triste privilège de se dire civilisés, c'est-à-dire qui plient sous le fardeau des impôts, de la dette publique, du fonctionnarisme, de la police et de l'industrialisme, nations chez lesquelles chaque année un certain nombre de citoyens périssent faute du nécessaire, précisément, ô ironie! parce que la pléthore des produits de toutes sortes amène le chômage.

Quels remèdes proposer?

XIII

L'Anarchie

Chacun des idéologues que la souffrance humaine émouvait, a répondu selon son tempérament, et proposé le remède qui lui semblait convenir le mieux.

Nous allons examiner plus en détail ces diverses solutions.

« L'homme naît naturellement bon, a dit Jean-Jacques Rousseau; seule son éducation le pervertit, et de la mauvaise éducation viennent tous nos maux individuels ou collectifs (1). »

Autant de mots, autant d'erreurs, pour qui examine cette proposition avec l'esprit scientifique.

(1) On croit dire quelque chose de bien grand quand on dit : « L'homme est naturellement bon » ; on oublie que l'on dit quelque chose de bien plus grand quand on dit : « L'homme est naturellement mauvais ». (Hegel.)

Jean-Jacques a toutefois l'excuse d'être venu au monde avant Darwin, et d'avoir professé un vague déisme.

Sinon, il eût peut-être reconnu avec nous que l'homme n'est que le résultat de ses ancêtres, et que l'éducation n'intervient que pour entraver ou développer les facultés natives, mais non pour les créer ou les détruire.

Quant au Bien et au Mal, si nous nous plaçons au point de vue strictement scientifique, ce sont là affaires de convention.

Ainsi le Dayack de Bornéo, qui zagaye quiconque passe à sa portée, et serait déshonoré s'il ne pouvait se vanter du meurtre d'un être humain; ainsi le Thug, qui étrangle hommes, femmes et enfants en l'honneur de Siva..., ou l'anarchiste qui lance une bombe dans un café rempli de gens paisibles, et les féticheurs et les fakirs qui ont excité les premiers les écrivains et les orateurs qui ont incité les autres, tous ces gens-là paraissent abominables aux gens de moralité et de mentalité moyennes.

De même les mœurs des Grecs et des Romains réputés les hommes les plus civilisés de leur époque, nous apparaissent infâmes.

Pourtant Dayaks, Thugs, Anarchistes, Grecs et Romains ont toujours cru agir selon la morale et pour le Bien, et la Science ne nous donne aucun moyen de leur prouver qu'ils ont tort et nous raison.

C'est que l'être humain, considéré au point de vue strictement scientifique et évolutionniste, n'est qu'un animal plus combatif que les espèces qu'il a su peu à peu vaincre, domestiquer ou détruire.

Pourtant, quelle que fût la vigueur de l'homme préhistorique, ou des chaînons antérieurs de notre ancestralité, cette vigueur était loin d'égaler celle des terribles animaux dont les débris nous sont parvenus ; il a donc fallu que l'humanité luttât désespérément pendant de nombreuses générations, contre des êtres plus forts qu'elle, et dont l'intelligence ne devait pas être de beaucoup inférieure à celle de l'homme de Cannstadt, qui ignorait le feu, les vêtements, la pierre éclatée, même, et nichait dans les fourrés ou dans les arbres, alors que les grands quadrumanes savent déjà se construire une hutte en branchages, et augmentent leur puissance offensive à l'aide d'une massue.

BIBLIOTHÈQUE

L'humanité a donc dû être sauvée par sa rage combative, sa férocité, qui lui a inspiré la ruse là ou sa force se heurtait à une force supérieure.

Cette combativité a persisté chez l'homme à travers les âges, elle est devenue l'instinct belliqueux, puis l'avidité du gain.

Comment alors, ceux qui opposent sans cesse la Science au Dogme prétendent-ils, se recommandant de Jean-Jacques, éluder les effets de l'influence ancestrale?

Comment d'une espèce foncièrement féroce, espèrent-ils faire demain un troupeau d'agnelets, simplement parce qu'ils auront jeté bas le Dogme, le Capital et l'Autorité, qui ne sont que des résultantes?

La base du système anarchiste, comme celle du système jacobin, repose en effet sur cette utopie de Rousseau, qui veut que l'homme naisse naturellement bon, alors que sa vie ancestrale pullule de meurtres et de rapines.

Et d'ailleurs, anarchistes ou jacobins seraient bien embarrassés de nous définir scientifiquement le Bien et le Mal : Jean-Jacques n'en continue pas moins à être leur pontife, et c'est

un véritable sacrilège de douter de l'aphorisme précité.

*
* *

Partant de ce principe que seule l'éducation pervertit l'homme, certains ont pensé que les tyrans ne tyrannisaient que parce qu'avant eux le principe de tyrannie était établi et les dominait : « Supprimons l'Autorité, proposent-ils, et les ex-tyrans redeviendront doux comme des moutons, et ne tyranniseront plus personne ! »

« Supprimons l'Autorité, le Dogme d'Etat s'écroulera lui aussi ; quant à la Richesse, supprimons la propriété individuelle, et que chacun travaille alors selon ses forces, et consomme selon ses besoins : comme il est déjà prouvé que l'humanité produit plus qu'elle ne consomme, nous sommes sûrs, en permettant à chacun de consommer selon ses besoins, de satisfaire tout le monde. »

J'avoue que la perspective anarchiste est séduisante, infiniment plus en tout cas que celle de l'étable collectiviste, où chacun aurait

son auge et sa litière soigneusement mesurées et égales à celles de son voisin.

Le système anarchique aurait théoriquement cet avantage de tenir compte de l'inégalité de nos facultés de production et de consommation ; il ferait disparaître l'odieux abus de la force qui caractérise l'application des lois par les dépositaires de l'Autorité.

Faisons pourtant d'abord une remarque :

Toutes les fois que des hommes forment une association, ils s'engagent, par le fait même de leur réunion, à observer une loi commune, qui est le but même de l'association.

Cette loi exige naturellement, fatalement, que certains d'entre les associés s'en constituent les gardiens, et ce rôle de gardiens des lois est précisément la cause de la constitution des aristocraties.

Jean Grave, dans *La Société mourante et l'Anarchie,* pose cette question : « L'homme est-il mauvais? » ; et, contrairement à Jean-Jacques Rousseau, il estime que l'homme primitif était un assez vilain animal; c'est donc admettre qu'il y a un Bien et un Mal. Si donc

demain l'Anarchie était réalisée, il arriverait que Jean Grave serait obligé de considérer comme de méchantes gens ceux qui seraient plus près que lui, mentalement et physiologiquement, de l'homme préhistorique, et tout simplement parce que leur conception du Bien et du Mal différerait.

Pour maintenir l'Anarchie, Jean Grave serait obligé de définir sa conception du Bien, et ce faisant, il accomplirait cet acte odieux : édicter une Loi ; et ses amis et lui, quelque morale et dénuée de sanction que soit leur Loi, en s'en constituant les gardiens, formeraient ainsi une nouvelle aristocratie.

L'anarchie instituerait donc un abus de la force aussi odieux, et même plus odieux que ceux qui se sont jusqu'ici perpétrés, car il serait exercé par le premier venu, et surtout par les groupements qui ne manqueraient pas de se produire en vertu d'affinités ethniques, et surtout en vertu du penchant irrésistible qui pousse à s'associer les gens qui, selon l'expression du bon La Fontaine : « vivent sur le public, et craignent peu les coups ».

Ils vivent d'autant mieux et craignent d'au-

tant moins, qu'ils sont mieux organisés en présence d'individus sans cohésion.

Les citoyens de la république anarchiste seraient donc dans la nécessité de se protéger contre ceux qui n'auraient pas la même compréhension qu'eux de leurs droits et de leurs devoirs, qu'ils qualifieraient de malfaiteurs.

Ils en reviendraient donc rapidement à faire ce que firent nos pères au xe siècle lorsque « Ung grand vilain entre eux élurent », etc...

Nous reverrions rapidement la renaissance de la Féodalité basée sur la protection accordée par le fort au faible, en échange de la soumission absolue du faible au fort.

Et je laisse de côté les inconvénients résultant du voisinage de peuples non anarchisés, et qui verraient des proies faciles dans les Républiques Libertaires.

Un exemple saisissant nous est d'ailleurs offert par le sort des Boërs.

Au moment de leurs premiers « treeks » les Boërs étaient groupés uniquement par le sentiment de la liberté, et par ce désir : échapper à la domination anglaise; ils n'avaient guère à se préoccuper de la répartition des richesses,

toute la richesse étant agricole, consistant en terres, qui se répartissaient sur une étendue tellement grande, comparée à leur nombre, que celui qui voulait cultiver était toujours assuré d'en trouver, et que la lutte pour la possession du sol y était inutile.

Mais bientôt le voisinage des tribus cafres et même leurs querelles intestines les amenèrent à se constituer sous la forme féodale. Le Burgher proprement dit devint une sorte de baron ayant pour vassaux ses domestiques blancs et noirs, et vivant dans une ferme qui était une espèce de forteresse.

L'invasion des chercheurs d'or les amena à perfectionner encore leur organisation politique et à unir leurs efforts au point de vue militaire, trop tard pour eux d'ailleurs, car ils furent vaincus en raison de l'absence de commandement chez eux, en raison aussi de l'indiscipline des chefs de clans.

Ceci nous montre que le régime anarchique n'est guère possible que dans une société restreinte, formée d'éléments de même origine ethnique, de même cérébralité, de mêmes aspirations; faute de cela, les conflits y

éclatent, et comme à l'issue de tout conflit il y a un vainqueur et un vaincu, le vaincu croira toujours avoir le droit, quoi qu'il ait fait, de crier à l'oppression.

*
* *

Un jour luira peut-être, très lointain, où l'humanité sera unifiée au point de vue ethnique ; encore est-ce douteux, puisqu'il est constant que les métis sont généralement stériles, ou que leurs descendants retournent aux types des races-mères.

Et même si cette unité que je crois impossible venait à se réaliser, faudrait-il encore, pour que toutes traces de conflits aient disparu, que les hommes aient acquis toutes les certitudes scientifiques, philosophiques ou religieuses qui leur manquent; il faudrait que la production de tout ce qui est nécessaire à l'existence ne demande plus à l'homme aucun effort... Et ce jour-là, l'homme n'ayant plus à lutter contre la Nature et l'Inconscient, contre lui-même, contre l'inconnu, on verrait peu à

peu s'atrophier et disparaître les facultés que l'humanité s'est acquises au cours de siècles de luttes pour la vie, notre espèce redescendrait la pente qu'elle a si péniblement gravie, et retomberait dans l'animalité (1).

Donc, l'anarchie n'offre pas actuellement d'avantages marqués sur les pires tyrannies que nous firent subir les régimes autoritaires.

Elle est pourtant infiniment supérieure à la porcherie collectiviste dont nous parlions plus haut; nous avons vu quels inconvénients rencontrerait sa réalisation immédiate (Jean Grave les reconnaît lui-même : *La Société mourante et l'Anarchie*, p. 284); mais, puisque nous constatons d'autre part les crimes de l'autorité, notre droit, notre devoir même est de diriger l'évolution humaine dans le sens de la Liberté.

L'anarchie n'est pas un but situé à une distance précise, finie, déterminée; mais considérons le régime de Liberté intégrale comme

(1) Voir Wells, *La machine à explorer le temps*, où l'auteur suppose un homme de notre époque transporté aux siècles futurs.

une direction, un point du compas, vers lequel le navire de l'Humanité se dirigera : ce chemin est infini, nous n'en toucherons jamais la fin, mais peut-être, sur la route, trouverons-nous des îles heureuses.

XIV

Le Collectivisme et l'Industrialisme

Les collectivistes ont bien compris, eux, cette impossibilité de réalisation immédiate, ou même rapprochée, des doctrines anarchistes, et ils ont basé leur système sur des considérations toutes différentes.

Pour eux, le grand mobile des actes humains est l'intérêt personnel, dont la production et la consommation constituent l'essence même avec l'exercice du droit de propriété.

Les conflits entre individus, entre collectivités, ou entre collectivités et individus, ne naissent que des divergences des intérêts en présence, il a donc tout naturellement paru aux socialistes qu'il suffirait d'ôter à l'individu le droit de produire, consommer ou posséder à sa guise, en donnant le contrôle de ces

facultés à la société, pour faire disparaître toute cause de conflits entre les individus ou les fractions de la société.

Le phénomène économique et social qui a frappé le plus les collectivistes, c'est l'intensité de la production industrielle moderne, et la condition misérable de certains producteurs, travailleurs des champs, de la mine ou de l'atelier; ça a été surtout à l'inégale répartition des richesses qu'ils se sont attaqués, et c'est sur l'organisation du travail qu'ils prétendent édifier leur société idéale.

Pourquoi cette nouvelle conception? Pourquoi cette préoccupation d'organisation du travail, alors que les anarchistes ne cherchaient qu'à faire disparaître toute entrave à la liberté individuelle?

Parce que la majeure partie de la clientèle politique des collectivistes se recrute précisément dans la classe travailleuse, dans cette classe qui supporte tout le poids des iniquités et des inégalités, et que maintenant, *déjà*, ces hommes sont tellement adaptés à la civilisation industrielle, qu'ils ne peuvent plus concevoir une civilisation qui ne serait pas industrielle.

Et d'ailleurs, la plupart des Européens sont dans ce cas : sans des multitudes d'usines, des voies ferrées s'entre-croisant partout, et le réseau de fils télédynamiques, téléphoniques ou télégraphiques au-dessus de leurs têtes, nos contemporains crieraient à la sauvagerie ! Et pourtant sont-ils heureux ? et les sauvages sont-ils malheureux ?

Tous les voyageurs nous ont dit la douceur de vivre dans certaines îles de la Polynésie, l'aménité des habitants, la facilité d'existence au cours de laquelle le travail est réduit au minimum.

Il est vrai maintenant que lorsque l'attention des Européens est attirée sur de tels points du globe, ils se hâtent d'y débarquer des troupes, et d'imposer aux paisibles sauvages des contributions, l'enseignement obligatoire, le respect de la *Loi*, l'alcoolisme, les fonctionnaires et la syphilis.

Un peuple a compris à temps le sort qui le menaçait, et, nouveau Gribouille, il s'est jeté de lui-même dans l'industrialisme. Ça lui a permis, il est vrai, de s'armer, et de se faire respecter ; mais si le Japon n'est pas aujour-

d'hui colonie européenne, les Japonais n'en travaillent pas moins deux ou trois fois plus qu'il ne leur serait nécessaire pour vivre, le surplus de leur travail servant à rémunérer les capitaux industriels.

Car tout l'industrialisme tient dans ces mots : « *la rémunération des capitaux* ».

Il ne s'agit pas d'édifier une minoterie pour nourrir une population, une distillerie pour l'abreuver, un tissage pour la vêtir : il s'agit de rémunérer un capital, et surtout de créer de nouveaux besoins ; car un besoin matériel se traduit toujours par un besoin d'argent, ce qui permet au capitaliste *de louer* son argent plus cher, puisqu'il est plus demandé.

L'effort produit par les hommes est hors de proportion avec le bonheur qu'ils retirent de l'industrialisme, et d'ailleurs une grande partie de l'effort industriel sert à alimenter l'industrie elle-même, et ne profite pas directement à l'être humain.

Et, sans en retirer plus de bien-être, ils sont obligés à un effort chaque jour plus grand.

Prenons un exemple :

Deux commerçants X et Y, habitent une

grande ville, et se font concurrence : leur principale occupation est de visiter leur clientèle et ils font en moyenne, l'un et l'autre, trois visites par jour.

Or, on installe dans cette ville un service de tramways électriques, et X ne met plus qu'une matinée à faire désormais ses trois visites ; il a donc toute l'après-midi pour se reposer, lire des livres instructifs ou aller à ses plaisirs, et au début il bénit les tramways qui lui valent ces loisirs.

Soudain, il apprend que Y, lui, au lieu de se reposer l'après-midi, continue ses visites, et que désormais il peut voir sept ou huit clients dans la journée !

Alors X est obligé d'abandonner son doux farniente, et, sans faire plus d'affaires, puisque dans la ville le nombre des clients est limité, il devra se démener deux fois plus, de crainte de les perdre !

X n'aura donc retiré aucun avantage de cette faculté de se transporter plus rapidement, qui lui est soudain offerte, car par le fait même de la création du réseau de tramways, son besoin de circulation aura doublé.

Un certain nombre d'industries paraissent échapper à ce raisonnement : ce sont celles qui tendent à satisfaire à nos besoins primordiaux, l'industrie alimentaire, celle du vêtement, celle du bâtiment.

Mais là aussi des besoins nouveaux ont surgi, que les générations précédentes ignoraient ; notre habillement, plus compliqué que celui de nos pères, n'est pas plus solide, ni plus chaud en hiver ou plus léger en été ; notre nourriture est plus variée qu'autrefois, mais la fréquence du diabète, de l'arthrite, de l'albumine, de l'alcoolisme, montre que la race humaine a quelque difficulté à s'y adapter.

Le véritable progrès s'est manifesté dans la science de l'habitation, qui depuis cinquante ans a fait un pas énorme ; et encore faut-il remarquer que c'est là beaucoup plus une question de dispositifs qu'un progrès industriel, la science de l'architecte s'exerçant aussi bien avec des matériaux produits par d'anciens procédés, qu'avec les matériaux usinés.

En somme, la surexcitation de la production industrielle ne correspond donc pas à la

satisfaction de nouveaux besoins humains.

Mais, désormais, à côté de l'humanité, il y a quelque chose qui a des besoins, et ce quelque chose c'est le Capital; et ses besoins et ses exigences croissent avec sa concentration.

Après avoir surtout consisté en outils, en esclaves, en bétail, qui sont des moyens de production, en approvisionnements ou en marchandises, qui sont des moyens de consommation, la richesse, dont nous avons vu les accointances avec le pouvoir, consiste surtout aujourd'hui en monnaie et en valeurs, qui sont des *moyens d'échange*.

Le taux de l'argent n'est en somme que la *location* d'un moyen d'échange; pour que ce taux s'accroisse, il faut donc augmenter le besoin de moyens d'échange, et le Capitalisme n'y arrive qu'en surexcitant la production et la consommation par un industrialisme forcené.

Souvent même, la création de nouveaux moyens de production, c'est-à-dire de nouvelles industries, n'a qu'un but de spéculation pure, et ne sert qu'à drainer dans les caisses des financiers le numéraire encore épars dans la poche des petites gens.

On crée ainsi des lignes de navigation, des réseaux de chemins de fer, des Compagnies d'éclairage, des Sociétés minières, non pour transporter des marchandises, éclairer les villes, extraire du minerai, et toucher la juste rémunération de ce travail, mais bien pour émettre des actions, les placer à bénéfices et créer des Sociétés filiales avec lesquelles on engage des opérations très complexes où les gogos ne voient goutte.

A un moment donné, les spéculateurs qui ont créé l'affaire passent la main, en se débarrassant de leurs actions qu'ils repassent à la petite épargne en échange de sa bonne monnaie sonnante et trébuchante, et... on s'aperçoit que l'entreprise ne fait pas ses frais.

A ce moment, les navires sont mis en vente et viennent augmenter la crise du fret; l'État rachète ou reprend le réseau de chemin de fer, et les contribuables, matière philosophe, paient le déficit annuel de l'exploitation, ou la Ville reprend l'actif de la Compagnie d'éclairage et exploite aussi à perte (1). Quant aux

(1) Les aventures de la Ville de Paris et du Département de la Seine avec certaines Compagnies de tramways, sont à

mines, comme elles sont généralement en pays exotiques, les pluies et la végétation se chargent d'en faire disparaître les traces, mais chaque émission a procuré de belles commissions aux banquiers qui, mieux renseignés que le public, ont encore pu spéculer à coup sûr sur ces valeurs.

Résumons ces vues sur l'industrialisme en disant que la production industrielle exagérée ne sert guère qu'à s'entretenir elle-même et donner un aliment aux besoins du Capital, et qu'elle satisfait pour une part minime les besoins de ceux... qui ont les moyens de payer.

A côté de cela, la vie est peu à peu détruite sur la surface du globe; ce sont les forêts qui disparaissent dans le gouffre béant des scieries ou des papeteries, les grandes espèces animales massacrées sauvagement; le sol fouillé, troué, bouleversé, recouvert de réseaux de métal au point que, depuis une trentaine d'années, le climat d'Europe et d'Amérique en est profondément modifié.

ce sujet très édifiantes; de même certains projets d'éclairage au gaz, discutés en 1903 au Conseil municipal de Paris, et dont la réalisation eût infailliblement mis en déficit et la Ville et la Compagnie qui postulait pour la concession.

La Civilisation et l'Industrialisme n'ont donc rien de commun.

Définissons en effet ce que nous entendons par Civilisation :

La Civilisation est l'état social qui assure aux hommes le maximum de sécurité possible contre les forces naturelles ou animales, et aussi le maximum de sécurité contre l'agression des autres hommes.

Cette sécurité n'est que relative, et plus elle se rapprochera de l'absolu, plus la civilisation sera parfaite.

Elle n'est en effet que très relative, car d'une part les civilisés modernes sont incomplètement garantis contre les phénomènes naturels, les éruptions, les inondations, la foudre, les cyclones, et d'autre part les attentats de l'homme contre l'homme ne sont regardés comme des choses extraordinaires et blâmables que lorsqu'ils sont contraires à la Loi, à la Loi qui légitime toute une série de crimes, quand elle ne les ordonne pas.

Le véritable Progrès consistera donc à mettre l'homme à l'abri de ces deux dangers; or l'Industrialisme, s'il aide l'homme à vaincre la

Nature, semble au contraire rendre plus aigus les conflits entre individus et entre Nations; d'ailleurs, le bénéfice que l'Humanité retire de l'état industriel ne profite qu'aux seuls riches, les pauvres étant comme par le passé soumis à la faim, au froid, aux épidémies,... à moins qu'ils ne consentent à être esclaves.

Nous assistons, en effet, avec la Concentration des Capitaux, à un véritable retour à l'esclavage.

Supposons en effet que les deux cents milliards qui représentent la Richesse Nationale soient également répartis entre les dix millions de familles françaises; chacune possédera un capital de vingt mille francs.

La plupart de ceux qui possèdent un capital de cette importance ne peuvent vivre sans travailler, et ce capital ne leur sert que de régulateur à leur production et à leur consommation : pendant les chômages, il leur permet d'attendre des jours meilleurs, et, quand le travail donne, d'acheter des outils et de la matière première, et de conserver leur bénéfice.

Mais, si ces deux cents milliards se concen-

trent entre les mains de cent individus deux fois milliardaires chacun, le reste de la Nation devra de son travail entretenir le luxe et la fainéantise de ces gens et de leurs valets ; et ces derniers seront nombreux : pour maintenir le menu peuple dans le respect des maîtres, il faudra une police nombreuse, des rhéteurs qui détournent les colères du prolétariat sur d'imaginaires périls , une armée de légistes qui appliquent la Loi aux gens clairvoyants, et, pour distraire les maîtres, des courtisans et des courtisanes (1), des histrions et des panégy-

(1) Une liste suggestive est celle des nobles, catholiques et blasonnés, qui assistèrent, en mars 1905, au mariage d'Edouard de Rothschild:

Baron et baronne de Neuflize, comte Joseph de Gontaut-Biron, comte et comtesse Louis de Ségur, vicomte et vicomtesse Gaston de Breteuil, marquis et marquise d'Argence, vice-amiral Duperré, baron et baronne de Bethmann, duc de Montmorency, marquise de Montagliari, M. Eugène Dufeuille, comte Hallez-Claparède, comte B. de Valon, vicomte Antoine de Contades, duc et duchesse de Grammont, duc et duchesse de Guiche, comte et comtesse Elie de Noailles, comte Louis de Turenne, princesse de Poix, M. et Mme Léon Fould, marquis et marquise de Chasseloup-Laubat, marquis et marquise de Jaucourt, M. et Mme Gavini de Campile, comtesse de Pimodan, baron et baronne de Bussierre, duc et duchesse de La Trémoille, comte et comtesse Jean de Castellane, comte et comtesse André de Ganay, vicomte et vicomtesse Léon de Janzé, général baron Faverot de Kerbrech, comte et comtesse Adhéaume de Chevigné, marquis et marquise de Massa, comtesse Jean de Berteux, baron et baronne de Courcel, marquise de Mun.

Et maintenant, supposez un Français éminent, ayant rendu

ristes; et comme les maîtres n'entendront pas prélever sur leur capital pour entretenir cette valetaille, ce sera *l'intérêt* des deux cents milliards qui paiera tout, et cet intérêt équivaudra au travail du peuple.

∴

Ce pourquoi, disent les collectivistes, abolissons la propriété individuelle, et décrétons que l'Etat, ou plus exactement la collectivité seule, aura le droit de tracer au citoyen sa tâche journalière, et seule pourvoira à ses besoins.

Nous supprimerons ainsi, disent-ils, les oppresseurs capitalistes que nous obligeons, pour vivre, à travailler comme les camarades; nous limiterons la production au juste nécessaire, et par une équitable répartition nous assure-

à son pays les plus grands services; les jours de joie ou de deuil, il aura comme cortège, qui ? le bon peuple de France : des ouvriers, des petits commerçants, des employés, des industriels ; il aura le cortège de ceux qui suivirent le cercueil de Morès.

Mais les cercleux pensent que Morès fréquentait un bien vilain monde, et qu'il avait le grave tort d'être républicain.

rons la satisfaction de tous les besoins légitimes.

Eh bien, nous répéterons pour le Collectivisme ce que nous avons dit de l'Anarchie: d'accord avec les collectivistes et les anarchistes pour la critique de ce qui existe, trouvant abominable le mode d'existence imposé à l'Humanité entière par le Régime capitaliste, nous ne pouvons pourtant souscrire aux systèmes que ces deux écoles nous proposent, et si, de prime abord, le système libertaire nous est apparu séduisant, s'il nous fallut pour l'écarter faire la critique des tendances optimistes sur lesquelles il se base, et nous défier de l'enthousiasme sentimental qu'il inspire, autant le collectivisme révolte nos sentiments intimes, et nous apparaît dès l'abord comme la consécration des pires esclavages.

L'Autorité est née de la nécessité dans laquelle les premiers hommes se sont trouvés, d'obéir aux plus forts ou aux plus rusés d'entre eux, pour mieux se défendre des fauves et des périls qui menaçaient les premières tribus ; il leur est apparu aussi qu'il valait mieux soumettre aux chefs les différends, qui ne pouvaient qu'affaiblir le clan.

Mais, à mesure que l'Humanité se civilise, c'est-à-dire que l'homme se sent mieux garanti des périls extérieurs, et devient plus conscient des droits de son semblable, le rôle de l'Autorité doit diminuer fatalement, et comme elle est la cause d'une foule d'abus, l'effort de la Civilisation doit donc tendre à la faire disparaître, et le véritable Progrès doit être en raison inverse du rôle du Pouvoir.

Or, le Collectivisme ne tend à rien moins qu'à renforcer ce pouvoir d'une façon formidable.

L'Etat moderne, si tyrannique et si avide, impose déjà maints contrôles arbitraires aux actes des citoyens ; le Collectivisme veut encore renforcer ce système, et faire contrôler par l'Autorité leur travail et la satisfaction de leurs besoins.

Et qui exercera cette Autorité ? Tout le monde, répondent certains collectivistes : autant revient alors à dire personne... ou plutôt cet être anonyme, inconscient, irresponsable et mauvais qu'est la Foule, et qui n'appliquera même plus des lois déterminées, mais les caprices du moment.

Mais, comme nous l'exposions précédemment, il se crée fatalement, dans toute société désorganisée, une Aristocratie, qui fait sienne la Loi du moment, lorsque cette loi est conforme à ses intérêts; et cette aristocratie de quelque nom qu'on la pare, quelque but qu'on lui donne, se recrute d'elle-même, et le Bloc d'aujourd'hui en est la preuve.

Tout sera donc à recommencer à bref délai, et le Pouvoir, s'il échappe aux Capitalistes d'aujourd'hui, tomberait bientôt aux mains de quelque secte qui en ferait tout aussi mauvais usage.

Il n'y a qu'à voir avec quel empressement les légistes de tous poils et de toutes robes ont accueilli le Collectivisme, pour comprendre que déjà les ergoteurs, les chicanous, les abstracteurs de quintessence, les commentateurs de textes, sentent que l'avènement du Collectivisme, loin de les forcer à prendre le chemin de l'atelier ou de la carrière, en feraient les commentateurs, les explicateurs des obligations multiples de chaque citoyen ; de là au rôle de surveillants, puis de gardes-chiourmes, il n'y a pas loin.

*
* *

D'autres socialistes voudraient voir le Pouvoir aux mains des associations de travailleurs, le contrôle des actes des citoyens exercé par les délégués de ces associations, la production et la consommation réglées par eux.

L'Autorité cesserait évidemment ainsi d'être complètement anonyme, mais elle n'en serait pas moins vexatoire, puisque les détenteurs du pouvoir seraient les représentants d'intérêts très précis, et les conflits de ces intérêts seraient aussi âpres que ceux dont nous souffrons aujourd'hui.

Et quelles seraient les garanties de l'individu dont les facultés et les besoins ne s'accommoderaient pas des communes mesures édictées par les théoriciens à l'esprit étroit, qui nous menacent ?

Ainsi, par exemple, les collectivistes tendent, et réussissent en partie déjà, à établir une durée de travail égale pour tous : supposons-les au Pouvoir, chaque citoyen aura à travailler huit heures par jour, trois cents jours par

an pendant vingt ans ; il aura donc, dans son existence, à fournir 48.000 heures de travail à la Collectivité.

Admettons pour un instant qu'il soit nécessaire d'égaliser ainsi le nombre d'heures de chacun ; mais de quel droit lui imposer de faire ces 48.000 heures en vingt ans et en six mille jours ?

Si, au lieu d'avoir 65 jours de liberté par an, un citoyen veut en avoir davantage, il ne le pourra, car il doit 2.400 heures dans son année, et ne peut faire plus de huit heures par jour.

Et s'il veut arriver à la retraite avant ces vingt ans, même obstacle... Il fera donc en somme vingt ans de travaux forcés.

Et pour la répartition des choses nécessaires à la consommation, d'autres abus naîtront ; où trouver une échelle permettant de fixer l'équivalence des valeurs réparties ? Comment faire, si les répartitions sont fixées par des lois, pour que certains n'aient pas trop, et d'autres pas assez ?

Et dans ce dernier cas, il y aura toujours des gens qui seront lésés ou croiront l'être, et

il faut encore compter que le favoritisme est inhérent à la nature humaine. Et pour débrouiller, ou plutôt embrouiller agréablement toutes les revendications qui se feront jour, nous verrons ressurgir Brid'oison, qui, au nom de la *Loi*, tranchera à tort et à travers.

Mais, si le légiste fait bon accueil aux théories Marxistes, nous devons constater que la ploutocratie, les manieurs d'argent et usuriers de toutes sortes ne lui font pas trop mauvaise figure : cet intérêt de la Finance pour le Collectivisme n'est pas niable, lorsqu'on connaît le rôle du coulissier Zadoks à l'*Action*, et que l'on voit toute une tribu de riches Lévy former le gros des actionnaires de l'*Humanité*.

Cet intérêt se conçoit lorsque l'on sait que certains collectivistes ne veulent pas exproprier le capital par des moyens violents, mais bien opérer par rachat en indemnisant les propriétaires expropriés : l'argent des indemnités sera procuré par des emprunts, et l'on voit tout de suite les belles opérations en perspective pour la gent phynancière.

Au sujet de ces emprunts, les doctrinaires du Socialisme disent que peu à peu, en dimi-

nuant par des lois le taux de la rente, ils feront perdre toute valeur aux titres ainsi émis.

Mais ce sera encore la masse des citoyens qui y perdront, car les financiers ne garderont pas ces titres en caisse et s'en débarrasseront en temps voulu.

Les mêmes doctrinaires disent qu'ils ruineront peu à peu le capital par des impôts croissants. Le capital qu'ils ruineront ainsi, ce sera l'outillage, les biens fonciers, mais la monnaie, les valeurs étrangères, faciles à dissimuler, leur échapperont et passeront la frontière, jusqu'au jour où le collectivisme étant aboli, les banquiers rachèteront à vil prix nos biens immobiliers.

Et même, avant cela, le collectivisme aura-t-il retiré de sa valeur à l'or parce qu'il l'aura remplacé, pour les échanges intérieurs, par des bons de consommation (1)?

Ils auront bien besoin de monnaie métallique pour les échanges internationaux, nos futurs gouvernements socialistes; alors ils

(1) Que l'on soit en collectivisme ou en capitalisme, il faudra toujours le même travail pour élaborer le même poids d'or ou d'argent, ces métaux garderont donc leur grande valeur intrinsèque.

seront bien obligés de compter avec les banquiers.

Et enfin, admettons qu'ils déclarent les banquiers expropriés, et qu'ils confisquent leur numéraire, cela ne détruirait pas le métier des manieurs d'argent.

En effet, l'usage fait la possession ; à l'heure actuelle, les Rothschild n'usent peut-être pas pour leurs besoins personnels le vingtième de leurs revenus, et le reste leur sert à perpétrer des opérations ayant pour eux un intérêt plus politique que personnel : que leur importerait donc, à ces Juifs, que leurs richesses soient en droit la propriété de l'Etat, si, décorés d'une fonction quelconque, eux seuls continuent à en avoir la libre disposition ?

Une aristocratie nouvelle se créera donc pour garder la Loi du collectivisme, et, si elle ne doit pas être nominalement propriétaire de la Richesse Nationale, elle en sera réellement la seule détentrice, à l'exclusion des autres citoyens.

En face de cette organisation, les autres hommes ne seront qu'une poussière d'individus ; dans une société ainsi désintégrée, les

liens de Race persisteront pour les Races en infime minorité, et ce nous explique pourquoi la race juive pousse tout entière à l'avènement du collectivisme.

Alors que tous les liens familiaux et sociaux qui rattachent les Français seront rompus, que peu à peu même, l'enfant cessera de connaître son père et sa mère, la secte restera constituée, manœuvrant comme une armée disciplinée au milieu de hordes sauvages, l'hégémonie juive sera un fait définitivement accompli et réalisera l'asservissement des goyms prédit par le Talmud.

XV

Les Philosophies modernes et l'Anticléricalisme

En même temps que les anarchistes sapent l'idée d'autorité, que les socialistes s'attaquent à la richesse, d'autres se sont attaqués aux dogmes, bien que leur puissance temporelle ait singulièrement diminué et soit même actuellement nulle en France.

Depuis les Capétiens, notre histoire intérieure se présente sous l'apparence d'une série de luttes religieuses : tour à tour, Albigeois, Templiers, Anglais, Huguenots, Jacobins, ont lutté contre le clergé dont ils ont fini par triompher, mais ce serait mal connaître l'homme

que de croire qu'après avoir renversé une idole, il ne s'empressera pas d'en dresser une autre à la place de la précédente.

Pourtant, avec l'énorme progrès accompli par les sciences exactes au XIXe siècle, tous les philosophes dignes de ce nom auraient dû se pénétrer de ce principe que nous ignorons tout des causes premières de l'existence du monde. Nous savons bien, aujourd'hui, que nous sommes des atomes perdus dans l'immensité des espaces, mais nous ignorons quelle cause a créé l'espace lui-même, quelles circonstances ont donné naissance à l'énergie, comment s'est formée la matière, qui se condensant peu à peu a constitué les mondes.

La loi la plus fondamentale que nous connaissions, celle sur laquelle notre physique était basée, la loi de l'attraction Newtonienne, nous en ignorons la cause, bien mieux, nous commençons à douter de son exactitude (1). Nous ignorons par quelles forces mystérieuses la cellule la plus simple est différenciée du cristal le plus compliqué, et pourquoi la pre-

(1) Voir Poincaré, *La Science et l'hypothèse*, *la Valeur de la Science*.

mière est un organisme vivant capable d'engendrer des organismes semblables, alors que l'autre n'est qu'un système mécanique groupant des atomes selon des directions déterminées ; nous ignorons le pourquoi des lois de Darwin, et nous ignorons même les causes réelles qui déterminent notre volonté.

Eh bien, de toutes ces ignorances communes, il est des hommes réputés également instruits et intelligents qui les uns prétendent prouver à leurs contemporains l'existence d'une Divinité consciente, et l'immortalité de l'âme humaine, et les autres tout le contraire, d'une façon tout aussi dogmatique, alors que les découvertes modernes ont seulement donné à l'homme conscience de sa profonde ignorance.

Il est un fait bien connu de tous ceux qui ont poussé quelque peu leur instruction scientifique : vers l'âge de dix-huit ans, le studieux adolescent, déjà fier de ses premiers grades universitaires, s'aperçoit, en quittant les cours élémentaires, *qu'il ne sait rien*, car soudain lui est révélé le programme des cours supérieurs.

Il voit alors que le collège ne lui a donné que des embryons de connaissances, des points de repère, et surtout des méthodes de travail pour ses futures études ; et en poursuivant ces dernières, l'homme intelligent voit avec effarement les rameaux de l'arbre de la science s'enchevêtrer inextricablement, se multiplier et devenir si nombreux et si complexes, qu'il faudrait beaucoup d'existences humaines, seulement pour les effleurer tous.

Mais la foule, orgueilleuse du peu qu'elle a appris, ou croit avoir appris, n'a pas la modestie du savant, et, selon les passions de l'heure, elle nie ou affirme frénétiquement.

Mais, est-ce bien la foule qui nie ou affirme ainsi, tour à tour, le dogme déiste ou le dogme matérialiste ?

La foule, en réalité, se contente de suivre d'instinct les mauvais bergers, qui trouvent lucratif de profiter de sa crédulité, de son insondable stupidité, et des haines accumulées en elle par des siècles de despotisme religieux ; et pour appuyer leurs thèses, les uns proclameront infaillibles quelques savants qui leur sont agréables, pendant que les autres

crieront à la faillite de la Science, comme l'aveugle niant la lumière.

C'est ainsi que les phénomènes de radioactivité, récemment découverts, ont bouleversé tous les principes sur lesquels reposaient la science moderne, et le désarroi qu'ils causent au monde savant devrait bien rendre plus modestes les uns et les autres (1).

(1) Voici d'ailleurs ce que j'écrivais en 1904, dans le *Précurseur*, au sujet des polémiques de presse dues à la découverte du radium :

Le Radium, la Science et la Religion.

Les grands quotidiens qui rompent des lances en faveur d'un dogme ou de l'athéisme, m'amusent fort lorsque, se piquant de métaphysique, ils font intervenir la Science et la Philosophie au service de leur cause.

Ainsi, M. et Mme Curie ne se doutaient guère, au cours de leurs laborieuses recherches, que le Radium alimenterait nos polémiques; c'est pourtant ce qui arrive, et voici comment :

Toute la science moderne repose, depuis plus d'un siècle, sur un principe fondamental ayant force d'axiome : le principe de conservation de la matière et de l'énergie.

Rien ne se perd, rien ne se crée en vertu de ce principe, et, dans nos laboratoires, nous n'assistons qu'à des transformations : un mélange convenablement dosé de soufre et de cuivre se transforme par la chaleur en un poids rigoureusement égal de sulfure de cuivre, et si l'énergie se transforme en électricité, chaleur, lumière, elle reste toujours égale à elle-même.

Or, le radium semble produire indéfiniment de la chaleur et de la lumière, sans les recevoir de nulle source apparente; au premier abord, il semble donc qu'il y ait création d'énergie, et que le principe énoncé ci-dessus soit atteint.

Et deux camps animés d'un même fanatisme se forment

Il nous est impossible, pour l'instant, de définir la matière, l'énergie et l'espace; il semble que, contrairement à l'axiome de

dans la Presse, et on polémique en se jetant les *électrons* à la tête.

Les adversaires des dogmes religieux voient là une preuve éclatante de la victoire de la Science sur le Dogme, car, disent-ils, la Science, qui a vécu plus d'un siècle sur une erreur, proclame immédiatement cette erreur, et étudie de suite les nouvelles hypothèses sur la constitution de la matière et de l'énergie.

Les religieux nous disent que c'est une nouvelle preuve du néant de nos conceptions scientifiques (le mot de faillite de la Science a même de nouveau été prononcé), puisque cette découverte anéantit la thermodynamique de Carnot, la thermochimie de Berthelot, et les théories de Fresnel sur les ondulations.

Naturellement, le débat dévie parfois, le radium prouve clair comme le jour l'indignité des adversaires, et M. Curie finit par avoir travaillé, selon les cas, à démontrer l'innocence ou la culpabilité de Dreyfus!

Egalement éloigné des deux fanatismes, je voudrais donner aussi succintement que possible un avis impartial, puisque je ne suis passionné pour aucune des opinions en présence.

Les systèmes philosophiques ou religieux, quels qu'ils soient, sont des explications sur la cause première de toutes choses : les déistes croient cette chose consciente et douée de volonté, les athées pensent au contraire qu'elle est caractérisée précisément par l'inconscience : quels que soient les arguments apportés jusqu'ici à l'appui des deux thèses, j'estime qu'ils s'équivalent, et c'est la conscience intime de chacun qui, en réalité, détermine sa préférence; nos croyances religieuses ou nos incroyances ont, il me semble, une origine bien plus sentimentale que logique.

La Science, au contraire, cherche à nous faire connaître les causes immédiates des phénomènes que nous percevons et que certains appellent *causes secondes*; ce mot est impropre à mon sens, car ce serait supposer ces causes en rapport direct avec la cause première, tandis que très probablement une foule de principes, trop subtils pour nos sens et notre intelligence imparfaits, s'échelonnent entre elles.

Lavoisier : « Rien ne se perd, rien ne se crée », a matière se détruise, ou du moins se transforme, en éther disent les uns, en énergie disent les autres (1).

Mais qu'est-ce que l'éther et l'énergie? Nous n'en savons rien, et lorsque les monistes prétendent que matière, énergie ou éther consti-

Il y a donc un abîme infranchissable pour notre esprit entre les idées religieuses et les idées scientifiques, à travers lequel elles ne peuvent ni s'aider, ni se combattre.

Le savant ne peut encore nous expliquer la gravitation, il ne peut nous définir l'espace, l'énergie et la matière, il en ignore l'essence, il ne peut donc nous affirmer que rien n'existe en dehors de ces principes.

Le religieux s'est attiré de retentissants démentis lorsqu'il a voulu appuyer un dogme sur des faits matériels.

Les uns et les autres devraient donc envisager les limites de leur domaine avec plus de sérénité.

Et le radium le prouve, car nous en possédons des quantités si minimes que les véritables savants sont encore très peu affirmatifs sur ses propriétés; nos confrères sont donc partis bien hâtivement en guerre.

Et si demain on découvrait que le radium capte l'énergie des milieux ambiants, transforme par exemple en radiations visibles des ondes électriques, magnétiques ou hertziennes encore inconnues de nous et se transmettant à travers l'espace sidéral, le principe de conservation de l'énergie subsisterait, et les théorèmes fondamentaux seraient rétablis.

Ne crions donc pas à la faillite de la Science, et ne cherchons pas, nous qui ne pouvons même pas concevoir l'hyperespace ou les nombres imaginaires, ne cherchons pas, par quelques principes particuliers, à démontrer la conscience ou l'inconscience universelles.

La même mauvaise foi apparaît de chaque côté, au fond de ces discussions, et Chirac avait raison lorsqu'il nous disait qu'il n'y a jamais eu de guerres véritablement religieuses, mais seulement des guerres d'intérêt.

(1) Voir *L'Evolution de la Matière*, par G. Le Bon, Paris, 1905.

tuent une seule et même substance sous trois aspects différents, c'est simplement là une hypothèse comme toutes les autres hypothèses scientifiques.

Selon cette nouvelle école, « les causes génératrices de nos idées, comme de nos sensations, se ramènent toutes au mouvement, qui, selon le nombre, le mode et l'intensité des vibrations par lesquelles il affecte notre organisme — lui-même somme de vibrations, — donne pour nous naissance à des phénomènes que nous pouvons bien appeler soit lumière, chaleur, électricité, etc. (c'est-à-dire *forces*), soit solides, liquides, gaz (c'est-à-dire *matière*), soit enfin instinct, pensée, jugement, etc. (c'est-à-dire *réflexion et inter-action*, dans le miroir qu'est le cerveau, des images de l'une et de l'autre catégories. Mais le nom ne fait rien à la chose : des êtres autrement constitués pourraient aussi bien désigner sous la dénomination de « forces » ce qui nous semble « matière », — et *vice versa*.

Donc, avec le mouvement, l'explication cosmique est complète, et l'introduction de la matière, de la force ou de l'esprit, considérés

comme substances, ne sert de rien. » Mais tout cela ne peut nous donner un aperçu des causes premières de l'Univers; les politiciens commencent néanmoins à s'emparer de ces théories pour les dresser, en machines de guerre, contre les Dieux anthropomorphes.

Ces doctrines n'auront pourtant guère d'effet sur les croyants, et n'entameront pas leur foi, surtout depuis que derrière Haeckel et Berthelot transparaît l'armée des mômiers et des rabbins, ce qui doit déjà suffire à écarter le libre penseur véritablement digne de ce nom.

A la vérité, ce qui détermine l'individu dans ces luttes religieuses, c'est encore la fatale et inéluctable influence de la race. Bien plus que tous les enseignements, l'atavisme fait les mystiques et les incrédules, les tolérants et les fanatiques.

Il est en effet piquant de voir, parmi ceux qui ont défendu la liberté du catholicisme, des hommes élevés par l'Université, comme Drumont, Coppée, Lemaître, Dausset ou Syveton, et parmi les forcenés de l'anti-clérica-

lisme des Combes ou des Trouillot, la plupar anciens élèves des Jésuites, que leur assiduité auprès des autels désignait jadis à la bienveillance de leurs maîtres, et qui sont maintenant à la tête des métis, des métèques et des déracinés qui ont détruit les croyances de la majorité de la Nation. Si demain l'athéisme était décrété obligatoire, il n'en faudrait pas plus pour que les religions les plus abracadabrantes prennent tout l'attrait du fruit défendu.

Déjà, si nous en croyons M. Jules Bois, il existerait à Paris plus de deux cents religions inconnues du public, et célébrant dans le mystère des rites toujours bizarres et parfois monstrueux ; les prêtres et les prêtresses de certains de ces cultes, car il y a des prêtresses et même surtout des prêtresses, vivent plus grassement de la naïve crédulité des adeptes, que le cardinal archevêque de Paris ne vivait de son traitement ; le besoin de croire faisant partie du bagage atavique de la majorité, nous verrions bien vite refleurir les Catacombes, avec un gouvernement qui voudrait imposer l'athéisme ; seulement la religion

catholique serait concurrencée par toutes sortes de cultes, d'une moralité douteuse.

C'est peut-être, après tout, ce que cherchent certains anticléricaux.

XVI

D'une autorité non tyrannique

Nous venons d'aboutir à cette constatation que les trois tyrannies du Pouvoir, de la Propriété individuelle et de la Religion, pour oppressives qu'elles aient été, ont favorisé l'Evolution de l'Humanité, puis l'ont entravée, mais que leur suppression équivaudrait à l'établissement de tyrannies certainement pires.

Collectivistes, anarchistes et anticléricaux nous ont paru raisonner assez juste dans leurs critiques de l'ordre des choses actuel, mais les solutions qu'ils nous proposent nous

ont paru pires que les maux qu'elles prétendaient guérir.

Après eux, proposerons-nous des solutions?

Bâtir de nouvelles Salentes, rêver d'Icaries, tel a été le propre de bien des esprits généreux du dernier siècle ; et presque toujours ceux qui ont été à même de réaliser leurs rêves ont abouti à de cruelles désillusions.

Ils ont abouti à des échecs parce qu'ils se sont fait, de l'homme, une idée fausse ; ils en ont fait un être isolé, soumis à la raison pure, alors qu'il est le produit d'une longue lignée d'ancêtres, soumis aux doubles réactions de l'atavisme et du milieu, et que le tempérament, les passions, la sensibilité diffèrent profondément d'un individu à l'autre.

Voilà pourquoi il est dangereux de codifier, de vouloir faire, par des lois, le bonheur des hommes, et de les astreindre à des règles trop précises.

Aussi bien ne tomberons-nous pas dans ce travers commun aux sociologues. Nous contenterons-nous de rechercher quelques concepts très généraux, susceptibles de faire disparaître la cause des maux dont nous souffrons?

Nous n'avons pas cette prétention, mais seulement celle de faciliter au moins l'évolution de l'Homme vers la Liberté.

Continuant à considérer la société comme un organisme vivant, nous pouvons dire, et les faits confirment cette manière de voir, que le besoin crée la fonction, et la fonction l'organe.

L'Autorité est un organe social ; quels besoins l'ont créée ? Ces besoins subsistent-ils toujours ?

Ces besoins, nous avons vu déjà que c'étaient la nécessité de résister aux causes de destruction extérieures pour les premiers groupements humains, et la nécessité de soumettre à un arbitrage les différends, ou causes de destruction intérieures.

A travers les âges, ces deux causes de destruction se sont conservées.

Il est vrai que les causes de destruction dues aux agents naturels sont bien moins menaçantes que par le passé, les moyens d'action de l'homme sur la Nature étant devenus singulièrement puissants au cours des derniers siècles, au point que quelques hommes peuvent suppléer à l'effort des foules, qui jadis étaient nécessaires.

Néanmoins, des catastrophes comme l'éruption de la Montagne Pelée, ou les inondations du Midi, nous rappellent parfois que la Nature inconsciente n'est pas domptée.

Les causes de destruction de l'homme par l'homme ont subsisté tout entières ; quoi que disent et quoi que fassent les pacifistes, les races humaines subsistent farouchement distinctes, et la stérilité de la plupart des métis rend leur fusion excessivement lente, si bien que, si un jour doit voir l'Humanité unifiée en une seule race, ce ne sera qu'au bout de centaines de générations.

Il y aura donc encore longtemps des Patries, et ces Patries comme tous les êtres organisés auront non seulement le Droit mais le Devoir de résister à toutes les causes de destruction.

Donc, les causes de destruction extérieures ont subsisté.

Les causes de destruction intérieures ont-elles disparu?

La civilisation a-t-elle diminué le nombre des conflits entre citoyens d'une même Nation, d'une même cité?

Pour voir ce qu'il en est, il suffit de jeter

un regard sur les prétoires encombrés de plaideurs, ou d'assister à la discussion d'une loi d'affaire à la Chambre.

Là, on voit souvent les députés de tels départements représenter la loi comme ruineuse pour leurs électeurs, et se livrer aux manœuvres les plus extraordinaires pour la faire échouer, pendant que d'autres qui y voient une source de richesses pour leurs départements, en font autant pour la faire voter.

Le régime douanier soulève les réclamations des Chambres de Commerce sur certains points, la taxe d'entrepôt, par exemple : les Compagnies de navigation en réclament énergiquement le maintien.

La loi sur les bouilleurs de cru, la discussion du régime des boissons, les grèves, nous montrent à chaque instant que la complexité de notre existence moderne a rendu les causes de conflits plus nombreuses que jamais, et par conséquent plus nécessaire que jamais l'existence d'un *pouvoir équilibrant.*

Un pouvoir équilibrant, tel est en effet le rôle auquel devrait tendre l'Autorité : l'Etat médiateur au lieu de l'État oppresseur, ce

serait là une formule à laquelle tous les hommes sensés, si épris de liberté soient-ils, souscriraient immédiatement.

Nous avons vu tous les crimes commis par l'Autorité, les critiques et les haines qu'elle suscite ; croit-on que ces critiques et ces haines ne diminueraient pas de virulence si le seul rôle de l'Etat consistait à empêcher les individus de s'entre-dévorer ?

Aujourd'hui l'État est industriel et commerçant avec ses manufactures de tabacs et d'allumettes, pédagogue avec la mainmise sur l'Université, banquier avec les caisses de retraites; il est philanthrope avec l'Assistance publique, il exploite un réseau de chemins de fer, il est propriétaire foncier, et comme il pense que les Beaux-Arts ne sauraient prospérer sans lui, il est tour à tour Mécène ou brocanteur.

Sous toutes ces formes, il concurrence l'activité individuelle, et privilégié, par la Loi et par le Crédit, il écrase le particulier qui a pourtant le droit lui aussi, d'être industriel, commerçant, pédagogue, banquier, propriétaire, Mécène ou brocanteur.

Il y aurait donc quelque chose à faire, avant d'en venir aux mesures extrêmes que préconisent les anarchistes : avant de détruire une Autorité *encore* indispensable, il suffirait d'en modifier la conception, et comme disait Saint-Just, d'en poser les bornes.

Comment poser ces bornes de l'Autorité ? Comment restreindre l'État aux seules fonctions qui légitiment son existence?

Par la Décentralisation.

« L'État, dans la conception moderne, et il s'en faut qu'elle soit toujours appliquée chez nous, c'est le Conseil d'administration que les citoyens préposent aux intérêts que ne suffisent à protéger ni l'individu ni la petite association », disent les professeurs de Droit.

Mais pourquoi ne pas créer, pour défendre ces intérêts, à côté de l'État, de grands organismes sociaux, véritables tampons placés entre l'individu et le Pouvoir, et qui seraient une garantie contre la tyrannie étatiste, qui de nos jours est surtout une tyrannie bureaucratique?

XVII

La Décentralisation

Lorsqu'on parle de décentralisation, les partisans du *statu quo*, les profiteurs de la tyrannie étatiste, ont deux moyens de la combattre.

Les uns, et ce sera la honte éternelle du parti radical, insèrent la décentralisation dans leurs programmes politiques, prononcent en sa faveur d'éloquents discours, forment au sein du Parlement des commissions qui votent de temps en temps des projets de résolution, mais ils ont bien soin de ne jamais s'opposer aux empiétements perpétrés par les gens au pouvoir, leurs complices.

Les parlementaires qui inscrivent la décentralisation dans leurs professions de foi, le

parti qui la réclamait avec fureur sous l'Empire, estiment que, maintenant qu'ils tiennent l'assiette au beurre, ils doivent user et abuser du pouvoir, tout comme des monarques absolus, installés dans un pays par droit de conquête, et la décentralisation va rejoindre toutes les promesses électorales qui nous furent faites au début de la République.

Il y a aussi certains politiciens qui, pour combattre les idées de décentralisation, se découvrent soudain un immense amour de la Patrie, que rien jusque-là n'avait permis de soupçonner chez eux.

Après avoir travaillé de toutes leurs forces à la destruction de l'armée, ratifié de leurs votes toutes les capitulations extérieures, et déchaîné de véritables Jacqueries, qu'ils ont dénommées grèves-modèles, ils crient bien fort que toute mesure décentralisatrice serait un attentat à l'unité nationale, qu'elle affaiblirait le pays en opposant le Nord au Midi, les départements agricoles aux départements industriels, etc., etc..; en attendant, ces gens-là préconisent la lutte de classe !

Pour être plus francs dans l'attaque, ceux-ci

n'en sont pas moins hypocrites quant aux prétextes qu'ils invoquent, puisque ce sont précisément leurs actes qui affaiblissent et divisent profondément ce pays.

Enfin, les adversaires les plus acharnés de la décentralisation sont les collectivistes, qui veulent par principe centraliser toutes les ressources et tous les rouages économiques et sociaux aux mains de l'Etat.

C'est qu'en effet, bien des tyrannies fructueuses disparaîtraient, la fiscalité excessive que nous subissons n'aurait plus sa raison d'être, et le parasitisme des fonctionnaires subirait un rude coup. La décentralisation ne consisterait pas seulement, en effet, à donner certaines libertés et une certaine autonomie administrative aux diverses entités régionales dont l'ensemble forme le pays, mais à créer dans la nation de grands organismes autonomes, vivant de leur vie propre, placés sous le contrôle direct des citoyens qui en font les frais, et échappant à l'action destructive de l'État.

La plupart des traités de droit constitutionnel, et la majorité de nos politiciens, recon-

naissent la nécessité de la séparation des pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire ; or, tout le monde sait qu'ils sont confondus, et personne ne tente sérieusement de les séparer : l'exécutif dépend des Chambres qui le contrôlent, le judiciaire des ministres qui nomment les juges, le législatif doit compter avec l'ingérence administrative dans les élections, et nombre de législateurs émargent aux fonds secrets distribués par les ministres.

Ces gens-là sont tous esclaves les uns des autres ; en les rendant indépendants comme le voudrait Déroulède, nous aurions fait un premier pas vers la Liberté.

En procédant à la décentralisation régionale, nous en ferons immédiatement un second.

La Décentralisation régionale, dont nous parlerons plus loin, ne serait pas suffisante pour assurer la Liberté à l'intérieur et l'Unité nécessaire pour faire face aux dangers extérieurs, si une série d'autres mesures ne lui étaient adjointes.

La Patrie n'est pas, en effet, simplement un agrégat de territoires ; elle ne serait, dans ce cas, qu'une expression géographique, et encore,

les variations des conditions économiques et des moyens de communication modifieraient-elle à chaque instant la structure de cet agrégat.

La Patrie comprend aussi un ensemble d'intérêts, de traditions, d'institutions, et une mentalité propre à la Race.

Le rassemblement des citoyens en nation a pour but de leur assurer le droit de vivre selon un mode propre à leur mentalité ethnique; ce droit, ils ne l'obtiennent qu'en échange de l'accomplissement de certains devoirs, et le rôle de l'État doit être de veiller à ce que chacun jouisse de ses droits et accomplisse ses devoirs, sans léser les droits et sans gêner l'accomplissement des devoirs d'autrui, en sanctionnant par la force, si besoin en est, l'exercice des droits et des devoirs.

Mais il y a bien des institutions que l'État a accaparées et qui fonctionneraient tout aussi bien si elles étaient autonomes, et n'aient à attendre du Pouvoir que la protection accordée normalement à tout citoyen ou toute organisation.

En quoi, par exemple, est-il nécessaire que ce soit l'État qui assume la responsabilité de l'Assistance publique?

Pourquoi confier le soin d'assister les malheureux, à ceux qui sont déjà chargés de percevoir les impôts, veiller à la police intérieure, organiser la défense nationale, et négocier avec les puissances étrangères ?

Ne voyons-nous pas précisément que le Gouvernement se sert de cette Assistance publique comme d'un monstrueux moyen d'oppression ?

Malgré le contrôle, à peu près illusoire d'ailleurs, des conseils généraux ou municipaux, malgré les millions sués chaque année par les contribuables, les vieillards qui réclament l'hospitalisation sont toujours vingt fois plus nombreux que les places disponibles, le régime des enfants assistés est un bagne, et le nombre des suicides causés par la misère va toujours croissant.

Malgré cela, à Paris, par exemple, les bureaux de l'A. P. regorgent d'employés, d'autant plus insolents envers le pauvre monde qu'ils sont plus gras, mieux payés et nourris ; les veilles d'élections, on distribue les secours sans compter, à un tas de gens qui n'en ont pas besoin, et on édite de magnifiques ouvrages, ornés de photogravures, pour chanter

les louanges des directeurs de l'A. P. On édite même des collections de cartes postales illustrées représentant les divers établissements et les bureaux de Monsieur le Directeur.

Ces directeurs sont, d'ailleurs, des gens à tout faire, placés là par les ministres ; et parfois, d'anciens ministres eux-mêmes.

Si cette Assistance publique, échappant au Pouvoir central, relevait directement des conseils généraux ou régionaux, ce serait déjà préférable, car les citoyens, intéressés à ce qu'elle secoure le maximum d'infortunes avec le minimum de frais, auraient ainsi, par l'intermédiaire de leurs élus immédiats, un contrôle plus direct.

Mais il faut reconnaître que, dans ce cas, il est à craindre que la politique locale n'influe gravement sur la manière dont les secours seraient distribués ; une nation ne subit pas impunément trente ans de wilsonisme, de pananisme, de dreyfusisme, d'humbertisme et de délation, sans que ses mœurs publiques n'en soient fâcheusement altérées.

Aujourd'hui, il serait absolument impossible d'obtenir la neutralité absolue d'une Assistance

gérée exclusivement par des assemblées locales.

Il vaudrait donc mieux, à tous les points de vue, que la Nation nommât, *au scrutin « régional » de liste* (1), une assemblée spéciale peu nombreuse, et dont ne pourraient faire partie aucun de ceux qui occuperaient d'autres fonctions publiques. Ce conseil supérieur de l'A. P., doté par la loi d'un budget spécial autonome, serait donc à l'abri des fluctuations parlementaires ou ministérielles, et responsable directement devant le Peuple, de sa gestion.

Ceux qui dirigeraient l'A. P. auraient ainsi une véritable responsabilité devant leurs électeurs, et géreraient certes mieux les ressources destinées aux malheureux, que ne le peut faire un ancien ministre nommé à ce poste, on ne sait trop à quel titre, — et qui s'en f... profondément, comme il le déclara lui-même certain jour où le Peuple avait manqué de respect à Son Excellence !

(1) Nous indiquerons plus loin ce que nous entendons par scrutin « régional » de liste.

*
* *

La même conception décentralisatrice peut s'appliquer à l'Enseignement ; et nous n'aurions sans doute pas eu cette agitation toute factice entretenue par le Combisme, au moment de la fermeture des écoles libres, si nous avions une Université autonome.

Est-il un spectacle plus odieux, en effet, que de voir des savants comme ceux dont la France s'enorgueillit, des hommes éminents comme les Professeurs de nos Facultés et de nos grandes écoles, soumis aux ordres et au bon plaisir d'un quelconque paillasse que les hasards de la politique ont fait ministre de l'Instruction publique? de ces ministres successifs dont la plupart n'ont été que de misérables avocaillons, de faméliques morticoles, ou de ces sous-vétérinaires dont parlait Gambetta!

M. Tourgnol ayant été vaguement proviseur, lorsque les nécessités de la politique voudront que Tourgnol soit d'une combinaison ministérielle le portefeuille de l'Instruction publique lui sera dévolu, et nous verrons des

professeurs comme Appell, Poincaré ou Marcel Dubois, obéir aux ordres de Tourgnol...

Et s'il n'y avait que le Ministre ! Mais il y a le Cabinet du ministre, et toute la séquelle des petits-crevés, avides de places, d'honneurs et d'argent, qui font la loi aux vieux professeurs, arrêtent les programmes des lycées, écoles et collèges, distribuent les rubans violets.

Ne vaudrait-il pas mieux pour l'enseignement, comme pour les contribuables, qu'il y ait, comme nous le demandons pour l'Assistance publique, un conseil supérieur de l'Instruction publique nommé par ceux qui seraient pourvus de certains titres et par les pères de famille, et nommé au scrutin régional de liste ?

Il serait bon, aussi, que chaque université jouisse d'une certaine autonomie, ce qui susciterait entre elles toutes une noble émulation, chacune cherchant à dépasser les autres par l'éclat de son enseignement, le renom de ses professeurs, ce qui permettrait à la France de garder son rang dans les Sciences, les Lettres et les Arts.

Dans ces conditions, nous n'aurions plus crainte de voir l'Enseignement monopolisé

par des factions religieuses ou antireligieuses, ceux qui assumeraient la direction de l'Université étant l'émanation directe de la Nation instruite, moins accessible, espérons-le, toutefois, aux entraînements irréfléchis de notre époque, qui mêlent continuellement les questions politiques et religieuses à l'enseignement (1).

(1) Nous jugeons intéressant, à propos de l'Enseignement et de la Décentralisation, de reproduire l'intéressant article paru dans le *Réveil de la Gaule*, de Janvier 1905, sous la signature de M. Edouard Achard :

Dans le premier numéro du *Réveil de la Gaule*, nous avons parlé longuement du sort réservé aux Universités, dont la rénovation fut la grande pensée de M. Léon Bourgeois, alors qu'il avait le portefeuille de l'Instruction publique et des Beaux-Arts — et qui ne semble avoir cure de son œuvre au moment où elle est en péril et devait pouvoir compter sur le concours de son esprit de solidarité. Cette autonomie (oh ! mesurée), des Universités provinciales était la première tentative de décentralisation sérieuse depuis la fondation de la République, celle qui, par le fait de l'exemple donné, allait devenir, avec le temps, du moins on en avait l'espoir, un enseignement à suivre. Lamentable illusion ! Nous avons démontré, en effet, que cette autonomie, l'on n'en voulait à aucun prix. Aussi, s'est-on empressé d'enrayer le mouvement en portant

Est-il aussi bien nécessaire d'avoir des ministres du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, et ne vaudrait-il pas mieux que

un coup mortel aux Universités. C'était bien attenter à leur existence, que de les priver de l'un de leurs droits les plus essentiels : la préparation des candidats à l'agrégation, en en réservant désormais le monopole à l'Ecole normale supérieure réorganisée sur de nouvelles bases, c'est-à-dire détournée de sa mission première, historique. Dénaturée, car elle fut un foyer actif d'indépendance, de libre examen, duquel sortirent tant de hautes et nobles intelligences, passionnées de belles-lettres et d'histoire, pour n'être plus, à l'avenir, qu'une officine pédagogique, véritable étuve à Thalamas.

Il était curieux de savoir comment le rapporteur du budget de l'Instruction publique pour 1905 allait, en bon rhétoricien parlementaire et ministériel, essayer d'atténuer la portée du décret qui, en somme, constituait un crime de lèse-autonomie. Or, ironie des choses! ce rapporteur fut justement l'un des officiants du dogme franc-maçonnique, M. Massé. Dans son rapport, ce membre d'une association sectaire non reconnue par la loi, mais protégée par grâce d'État, constate avec une feinte tristesse « la torpeur qui s'est emparée de nos Facultés de lettres », et il voudrait voir nos compatriotes imiter l'exemple des milliardaires d'Amérique, qui, dit-il, « se piquent d'honneur pour l'entretien de leurs Universités ».

Il omet de dire que ces Universités de la libre Amé-

les Chambres de Commerce, les organisations d'Industriels et d'Agriculteurs gèrent elles-mêmes leurs affaires, en s'adjoignant les délé-

rique, à l'opposé des nôtres, ont une autonomie absolue qui les met à l'abri des attentats du pouvoir central, ce qui donne toute confiance et garantie à leurs bienfaiteurs et surexcite au contraire leur concours. Il omet aussi de dire que ces Universités n'ont certainement pas dans leur sein, pour les déshonorer, des délégués administratifs maçonniques. Et, tout fier d'avoir trouvé cette pointe, M. Massé annonce d'un air satisfait que la commission, d'accord avec le gouvernement, « relève de 200.000 francs le crédit affecté à l'administration académique, afin d'améliorer la situation des commis et des secrétaires d'inspection ». Ce pis-aller en faveur de petits employés dont la situation intéresse tout le monde, ne remédie en rien au coup mortel porté aux Universités de province, car le fatal décret qui reste en vigueur sera scrupuleusement respecté par le nouveau Directeur de l'Ecole normale atrophiée, M. Lavisse, centralisateur à outrance de par ses origines.

Mais, parlementairement, l'on a l'air de faire quelque chose. Quant aux pauvres Universités, qu'importe ! On y pensait et discutait peut-être un peu librement, selon la tendance des jeunes consciences qui s'y instruisaient. Ce n'était pas pardonnable. La liberté, c'est une guitare, a dit un journaliste aujourd'hui sénateur. Il n'en faut donc plus entendre la chanson, et encore moins le refrain de l'autonomie.

gués des travailleurs du Commerce, de l'Industrie ou de l'Agriculture?

De même, l'autonomie devrait être reconnue à l'institution que nous proposons plus loin d'établir sous le nom de *Crédit National*, et qui mettrait fin aux déprédations des Juifs et manieurs d'argent, banquiers, coulissiers et agioteurs.

*
* *

Une objection peut nous être faite.

L'Assistance, l'Enseignement, les Chambres de Commerce et d'Agriculture, les Syndicats ouvriers ont besoin chacun d'un budget pour vivre ; ils ont donc certaines recettes à percevoir sous forme d'impôts, ils pourraient avec l'entière liberté d'agir, prendre des délibérations qu'à tort ou à raison les citoyens qu'elles toucheraient pourraient trouver abusives.

Il est donc bien évident que le Pouvoir doit garder un certain contrôle sur les agissements de ces institutions.

Il faudrait donc qu'il y ait :

1° Un pouvoir législatif qui délimite par

des lois, leurs attributions, leurs droits, leurs devoirs, les ressources qu'elles doivent demander à la Nation, le mode de perception de ces ressources ;

2° Le pouvoir judiciaire, qui statue en cas de litige entre elles ou entre les citoyens, ou entre les citoyens et elles ;

3° Le pouvoir exécutif qui assurera le respect des lois et des décisions de la justice, et qui veillera à la sécurité intérieure et extérieure.

Ces trois pouvoirs doivent être absolument distincts, le suffrage universel doit être leur base : le scrutin régional de liste doit former le premier ; le second doit être formé de même, mais seuls les gens capables et comme tels remplissant certaines conditions seraient éligibles.

Quant au pouvoir exécutif, il doit être, dans un Etat Républicain, basé sur la volonté de la nation tout entière, puisqu'il a à la représenter en face de l'Etranger, et le plébiscite nous paraît être le meilleur moyen de formation d'un gouvernement réellement fort : ce mode d'élection a été fort décrié depuis 1852 : à qui

la faute pourtant, si la République périt alors, sinon à ceux qui plébiscitèrent un membre d'une famille dynastique ?

Le plébiscite, à condition que le collège électoral ne renouvelle pas cette faute, est exempt de tous les inconvénients que lui prêtent les pêcheurs en eau trouble, qui profitent de l'actuel gâchis.

*
* *

En même temps que seraient créés ces grands organisme nationaux, premières garanties des citoyens contre l'arbitraire du Pouvoir, il y aurait aussi lieu de rendre la liberté aux communes, aux groupements de communes constitués en arrondissements, et surtout aux groupements d'arrondissements.

Il ne s'agit point là des départements : le département et le canton, divisions tout artificielles, ont été institués précisément pour briser tous les liens de la vie politique provinciale, et assurer l'hégémonie de la Convention.

Nous avons vu et subi les inconvénients de

cette centralisation : il convient donc d'en briser l'instrument qui est la division départementale, et de la remplacer par une division en vingt ou vingt-cinq grandes régions formées des arrondissements que les mêmes intérêts économiques et la répartition des voies de communication groupent entre eux.

Il ne s'agit pas, en effet, de revenir aux anciennes provinces ; mais, depuis que les chemins de fer ont été créés, on voit bien des villes d'un département déterminé avoir beaucoup plus de rapports avec telle ville d'un département voisin, qu'avec leur préfecture ou leur sous-préfecture.

C'est ainsi que des cultures semblables, des industries similaires, une géologie identique, des voies ferrées, groupent entre elles des régions administrativement distinctes.

Il serait donc temps de modifier toute cette délimitation artificielle, de réunir les communes en arrondissements, et les arrondissements en grandes régions gérées par des conseils généraux à pouvoirs étendus, et auxquelles l'exercice du *scrutin régional de liste* donnerait l'unité politique conforme à leur unité économique.

L'État pourrait ainsi repasser à ces conseils généraux la majorité des services des travaux publics, et l'on n'aurait plus ce spectacle odieux de préfets imposant aux budgets départementaux des dépenses inutiles, et se refusant à faire celle que les élus du suffrage universel réclament, ce, dans un but de chantage électoral.

Les franchises municipales reconnues, elles aussi, les électeurs auraient enfin, en leurs conseillers municipaux, des élus responsables, et non des gens tenus en tutelle par l'Administration (1).

A ceci, il est vrai, certains objectent que, dans les communes, principalement, on ne trouverait pas toujours des gens capables de gérer convenablement les intérêts publics, ou que la politique de clans y sévirait avec intensité, et serait la source de toutes sortes d'actes de tyrannie.

(1) Il n'est pas rare en effet de voir les Administrations préfectorales mettre obstacle, par négligence ou par la lenteur voulue de leurs formalités, ou même par leur opposition nettement affirmée, à des travaux de minime importance, mais des plus utiles, et réclamés par les habitants d'une commune : des déplacements de trottoirs, par exemple. Une commune est en effet mineure, et Messieurs les Bureaucrates sont ses tuteurs naturels et légaux : ils le lui font bien voir !

Pour résoudre cette objection, il ne faut pas perdre de vue que l'autorité supérieure, le gouvernement, aura toujours le droit, et même le devoir, d'intervenir en cas de conflit, lorsqu'il en sera sollicité par un citoyen ou un groupe de citoyens.

Si donc des citoyens se croient lésés par l'incapacité ou les actes abusifs des Conseils municipaux ou régionaux, ceux de l'Assistance publique, de l'Université, de Chambres de Commerce ou d'un Syndicat, ils feront appel à la Justice.

Et ainsi, le rôle de l'autorité consistera non plus à prévoir, mais à départager.

Il lui resterait avec la Défense nationale, le commandement suprême de la force armée, la police et les affaires étrangères, encore bien des attributions que ne sauraient remplir des particuliers ou des collectivités limitées.

XVIII

Constitution des pouvoirs

Les livres de droit constitutionnel nous disent que les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire doivent être séparés; les principes républicains le veulent également, si nous en croyons les déclarations de nos hommes d'Etat; en réalité, il en est de ce principe comme de la décentralisation : tout le monde le reconnait comme une nécessité : les parlementaires les premiers, et ils ont bien soin de perpétuer le régime de la confusion des pouvoirs, dont ils bénéficient.

Nous ne nous attarderons pas à reprendre ici tous les arguments que l'on fait valoir en

faveur de cette séparation, puisque personne n'en conteste la nécessité ; examinons plutôt immédiatement comment nous pourrions constituer un corps législatif, un gouvernement et une magistrature suffisamment séparés pour ne point s'opprimer, et suffisamment unis pour travailler ensemble au bien du pays.

Le pouvoir législatif fait les lois, vote le budget, détermine le mode de perception des impôts ; en un mot, il établit les droits et les devoirs de chaque citoyen, de chaque collectivité, vis-à-vis des autres citoyens et de l'Etat.

L'exécutif doit assurer, avec les ressources budgétaires mises à sa disposition par le pouvoir législatif, le fonctionnement des services nationaux, veiller à la sécurité intérieure et extérieure, et appliquer les lois élaborées par le législatif.

Le judiciaire doit statuer, en conformité avec les lois, sur les espèces qui lui sont soumises, et départager les citoyens en conflit.

Et si ces trois pouvoirs entrent en conflit, la volonté du pays les départage, car en ce cas, ils ont le devoir d'y faire appel.

Sur ce point, Déroulède a vu parfaitement

juste, et les détracteurs du système plébiscitaire, qui ne savent qu'invoquer le 2 Décembre, oublient que le 2 Décembre n'a eu lieu que parce que la Constitution de 1848 empêchait l'exécutif de faire appel à la Nation pour statuer sur un conflit pendant entre les Chambres et lui.

Maintenant, si nous examinons la constitution de chacun de ces pouvoirs, nous verrons que l'état de choses actuel exige une profonde modification.

*
* *

Le législatif qui déshonore la IIIe République, est le produit du scrutin d'arrondissement qui n'est, selon la forte expression de Gambetta, qu'un miroir brisé en une infinité de morceaux, dans lequel la Démocratie ne peut plus reconnaître ses traits.

Tous les quatre ans, à la fin de chaque législature, il est question de le remplacer par le scrutin de liste ; mais il en est comme du reste, puisque cela nuirait aux intérêts per-

sonnels des politiciens élus au scrutin d'arrondissement.

Et le mal s'atténuerait-il beaucoup si, au lieu de faire nommer un député par arrondissement, on en faisait nommer cinq ou six par département ? Les cinq ou six se répartiraient la besogne de corruption à la veille des périodes électorales, et l'achat des consciences, les cyniques pressions administratives s'exerceraient de la même façon.

Nous avons eu d'ailleurs une Chambre nommée au scrutin de liste : elle n'a pas fait grand'chose de plus que les autres.

Le scrutin de liste gagnerait donc en moralité à être étendu hors des limites du département, et à être basé sur les divisions régionales dont nous parlions précédemment; en outre, on aurait des chances que la représentation régionale, en étant moins nombreuse, soit d'une moralité supérieure au lamentable troupeau que nous subissons actuellement.

Sur 580 députés environ que comptaient la Chambre de 1902 et celle de 1906, combien, en effet, sont connus du public, et ont travaillé ? Une centaine au plus; les autres se

contentent de braire ou d'applaudir au signal des chefs de file, de dormir aux séances, de s'emplir à la buvette, ou de vendre leurs votes et traiter de louches affaires dans les couloirs.

Si la France était divisée en une vingtaine de grandes régions, élisant chacune au plus une dizaine de représentants, on aurait d'abord l'économie de ne plus nourrir trois ou quatre cents obscurs fainéants, qui réussissant à se faire élire à force d'intrigues dans un arrondissement, seraient des inconnus pour de vastes circonscriptions, et n'auraient dès lors aucune chance d'aller encombrer les bancs du Palais-Bourbon où leur présence est inutile et parfois dangereuse.

Mais il vaudrait mieux qu'au lieu du scrutin purement régional, la représentation fût basée en même temps sur les intérêts corporatifs ; dans chaque région, les chambres de commerce et d'agriculture, les syndicats ouvriers, les associations industrielles, l'Université et les fonctionnaires eux-mêmes délégueraient chacun un représentant, et le pays gagnerait à être ainsi représenté, ce qui rendrait inutile les pitreries des agitateurs socialistes et les

mascurades des associations bourgeoises.

Trente ans de parlementarisme nous ont montré la profonde impuissance d'un pouvoir exécutif dépendant des volontés du Parlement,... quand l'indignité même des gouvernants ne nous a pas été prouvée.

Seul, si l'on admet la souveraineté du suffrage universel, un pouvoir exécutif issu directement du suffrage de la Nation tout entière peut être assez fort pour faire respecter la loi et tenir en équilibre les multiples intérêts qui chaque jour entrent en conflit, d'une façon de plus en plus aiguë, à mesure que l'industrialisme et notre prétendue civilisation pèsent d'un joug plus lourd sur les hommes, compliquent davantage leur existence, et leur créent de nouveaux besoins.

*
* *

Le rôle des magistrats de profession a été remarquablement ignoble, non seulement sous la IIIe République, mais encore sous

presque tous les régimes ; il y a eu des exceptions, mais pour un Michel de l'Hôpital, que de Laubardemont !

Successivement vautrés devant les autocrates ou la démagogie, les juges de métier ont suffisamment prouvé leur servilisme abject, pour que l'on ait recours à une autre espèce de magistrature (1).

Mais le grave défaut d'une magistrature élue au suffrage universel pur et simple, serait d'introduire la politique là où elle ne doit pas exister, le magistrat dans l'exercice de ses fonctions ne devant avoir aucune opinion préconçue ; or, comment celui qui aurait été élu en faisant appel aux passions populaires, pourrait-il oublier dans l'exercice de ses fonctions, des engagements souvent contraires à l'équité ?

Il serait donc désirable que ce fussent les organisations comme les chambres syndi-

(1) Que penser d'ailleurs, au point de vue moral, de celui qui considère comme *un métier salarié* la tâche de juger son semblable ? et quelle garantie d'équité offrent ceux qui font profession de rendre la justice ?

cales (1) patronales et ouvrières, qui nomment les juges au civil et au commercial, choisissant les citoyens d'une capacité reconnue ; quant aux juges criminels, le jury pur et simple, étendu aux cas correctionnels, serait, nous semble-t-il, le mode préférable.

⁂

Il n'entre évidemment pas dans le cadre de ce livre de délimiter strictement les attributions que nous souhaiterions voir exercer par tel ou tel.

Il est d'ailleurs imprudent de poser des lois théoriques absolument précises, et il vaut mieux simplement travailler à l'avènement d'une Constituante qui aurait précisément à définir les rôles et les attributions, organiser le fonctionnement des institutions, et donner à la Nation les garanties de sa Liberté.

(1) Nous avons déjà le tribunal de commerce et les prud'hommes, qui sont nommés sur ces principes.

Une telle République serait alors un régime supportable, car, sans doute, il y aurait encore une Autorité; mais, tout en étant aussi forte qu'on peut le supposer, elle ne s'exercerait plus que pour équilibrer les intérêts en conflits, et représenter la Nation à l'extérieur.

Pouvoir médiateur et non oppresseur, Nation s'administrant elle-même, telle me semble devoir être l'état politique compatible avec des progrès réels et définitifs vers la Liberté.

Peu à peu le rôle du gouvernement s'atténuera, à mesure que, avec la conscience grandissante de leurs devoirs réciproques, les citoyens auront moins d'occasion de litiges ; et le jour où toute cause de conflits aurait disparu, le Pouvoir, organe jadis nécessaire au corps social, s'atrophiera jusqu'à disparaître, puisque la fonction pour laquelle il existait aura cessé.

Mais un tel jour luira-t-il jamais?

Nous l'ignorons ; mais c'est un but qui vaut qu'on s'y dirige.

XIX

La socialisation des moyens d'échange

Comment se débarrasser de l'odieuse domination de l'argent, devenu aussi oppressive que la domination gouvernementale, et seule cause de la faillite de notre civilisation ?

Nous avons vu que l'expropriation collectiviste n'était qu'un leurre remplaçant la propriété par la possession, c'est-à-dire ne changeant pas grand'chose.

Aujourd'hui, le propriétaire a le droit d'user et d'abuser de sa propriété, il le fait en son nom ; sous un régime collectiviste, le fonctionnaire usera et abusera de la propriété collective au nom de la collectivité, grande

muette que les malins savent faire parler selon leurs désirs.

Aujourd'hui, l'humanité dite civilisée est obligée de travailler beaucoup plus qu'il ne serait nécessaire, à la satisfaction de ses besoins, uniquement pour servir des *intérêts* aux capitaux.

Si donc on supprimait purement et simplement la convention qui veut que le capital rapporte intérêts, toute la tyrannie de l'argent s'effondrerait d'un seul coup ; or, si les collectivistes reconnaissent cette nécessité dans leurs programmes électoraux, tous leurs actes, depuis qu'ils ont eu accès au pouvoir, tendent au contraire à augmenter le montant des impôts, donc à créer de nouveaux besoins d'argent, donc à rendre plus exigeants les détenteurs de numéraire, et leur faire augmenter le taux de leurs prêts.

Ce n'est donc pas du côté des collectivistes que nous viendra la délivrance.

---

*
* *

Maintenant, il convient d'examiner si un capital est d'autant plus nuisible qu'il est considérable et concentré.

Oui, déclarent les partisans de la lutte de classes, car ainsi les uns consomment trop, et les autres pas assez.

Non, répondent les économistes bourgeois ; et à l'appui de cette négation, ces derniers déclarent que la possession d'un capital ne peut qu'augmenter la faculté de consommation du détenteur de ce capital, ce qui se traduit, dans le monde du travail, par une recrudescence de salaires.

Et ce raisonnement serait vrai, si les salaires payaient intégralement le travail de l'ouvrier.

Le capital ne serait pas nuisible au travail s'il le rétribuait intégralement ; et si nous parvenions à organiser cette équitable rétribution, nous rendrions au capital son véritable rôle de *Travail accumulé*, et nous aurions résolu la question sociale.

Le capital ne rétribue pas en effet intégralement le travail, et pour nous expliquer la

perte subie par le producteur, imaginons un exemple :

Un homme extrait du sol, en une année, mille tonnes d'un minerai valant dix francs la tonne ; il ne peut ni se nourrir, ni se vêtir, ni consommer lui-même ce minerai, il l'échange donc contre sa valeur, qui représente intégralement la valeur de son travail, et il touche dix mille francs.

Le voilà donc capitaliste ; il cesse de travailler et place ses dix mille francs, et tous les ans, à 5 0/0, touche sans travailler une rente de 500 francs, et il pourra toucher sa rente pendant 50 ans, il sera toujours propriétaire de ses 10.000 francs, et ses héritiers continueront après sa mort, indéfiniment, et vivront sur le travail initial de leur père.

Au bout de 50 ans, à 5 0/0, ils auront donc encaissé 25.000 francs, et seront toujours propriétaire des 10.000 francs initiaux, la collectivité, qui a reçu 10.000 francs de minerai, leur aura donc donné 25.000 francs de plus qu'elle n'aura reçue.

Et comme ces 25.000 francs représentent du travail, ils auront donc été en fin de compte

fournis par les travailleurs dont l'ensemble aura reçu 10.000 francs pour en rendre 35.000.

Si l'on réfléchit qu'en France, le Grand Livre de la Dette publique est ouvert depuis 115 ans, que ce qui est vrai pour la dette publique l'est également pour les dettes privées, on comprendra combien la production est actuellement grevée, et que l'*intérêt de l'argent*, cet impôt prélevé par le Capital sur le Travail, est la principale cause de la misère, car le travail du producteur ne doit point seulement suffire à le nourrir, lui et les siens, mais encore payer les rentes des improductifs.

Ce n'est donc pas la concentration des capitaux qui est la principale cause d'oppression, mais leur auto-augmentation.

*
* *

Ce Capital parasitaire doit-il être envisagé comme un moyen de consommation ou de production ?

C'est en réalité un simple moyen d'échange,

et l'intérêt prélevé n'est qu'une simple rémunération à l'intermédiaire qui a permis au producteur d'échanger son travail avec le consommateur.

Le capitaliste qui met des fonds dans une industrie ne fait autre chose, en effet, que mettre à la disposition des ouvriers et des techniciens les instruments qui leur permettront de rendre leur labeur échangeable ; il se met ensuite en rapport, au lieu et place de ces producteurs, avec la consommation, et le prix de son intermédiaire n'est que le dividende qu'il prélève.

Pour aboutir à la suppression du parasitisme capitaliste, à la suppression de l'intérêt de l'argent, c'est donc sur les moyens d'échange que nous devons faire porter tous nos efforts.

Le Capital usuraire intervient de nos jours entre la consommation et la production, le plus souvent sous la forme de *Crédit*.

Il y a donc lieu d'organiser le Crédit de telle façon, que la production et la consommation n'aient plus de tribut usuraire à lui payer, et que, selon la forte expression d'Au-

guste Chirac, la société puisse permettre à chaque citoyen de donner le plein de sa production, pour recevoir le plein de sa consommation.

Ce qui a été présenté de plus pratique dans cet ordre d'idées l'a été par Proudhon, sous le nom de « Banques d'échange », et paraît répondre très bien à une organisation nationale du crédit, à une institution que dans la République décentralisée dont nous avons indiqué précédemment les grandes lignes, nous pourrions appeler *Crédit National.*

*
* *

En instituant pour tout citoyen, ou toute association de citoyens, qui prouve une faculté productive, un compte courant, on pourrait, comme le voulait Morès, porter en entrée à l'actif de ce compte, un crédit déterminé, que l'intéressé rembourserait en un temps déterminé ; le bénéficiaire du compte disposerait donc, à sa majorité, par exemple, d'un crédit

de 1.000, 2.000, 3.000 francs, etc., pour pouvoir acheter des outils, de la matière première, ou apporter à une association, etc...

Puis, ce citoyen produit, échange, consomme.

A chaque fin de mois, dans l'état actuel des choses, il doit en général passer par l'intermédiaire d'un banquier pour se faire payer ce qu'on lui doit ; et payer ce qu'il doit.

Au lieu de cela, il donnerait au Crédit National l'état des sommes qu'on lui doit et de celles qu'il doit, les premières sont portées à l'actif de son compte courant, les secondes à son passif, et le bien fondé de ses déclarations peut être constaté par les acceptations de ses relevés ; et pour tous les échanges de la Nation, il suffit de simples jeux d'écritures, constatés et contrôlés par une institution Nationale.

La monnaie n'est plus alors nécessaire que pour les échanges internationaux, et l'étranger qui vient en France devant apporter de la monnaie avec lui, enrichit d'autant notre réserve métallique. (Chirac.)

La monnaie divisionnaire peut encore servir aux échanges courants, mais son importance

diminue rapidement, et la cause qui a créé l'intérêt de l'argent disparaît, puisque l'on n'a plus besoin de louer de la monnaie pour échanger les valeurs.

On peut objecter ceci : Comment empêcher le parasitisme de ceux qui voudraient vivre sans travailler sur leur crédit initial? Uniquement en les traitant comme des escrocs ; l'escroquerie d'ailleurs ne ferait pas une victime isolée, mais ses effets se répartiraient sur la collectivité, comme se répartiraient les effets des déficits.

Actuellement, lorsque l'impéritie ou la mauvaise fortune met un citoyen en déficit, sa faillite peut en entraîner d'autres; avec le crédit nationalisé, l'infériorité de son actif sur son passif ne lésera pas ses créanciers, qui ne verront pas pour cela l'actif de leurs comptes diminuer, et qui n'attendront pas après la liquidation de cet actif pour payer leurs échéances.

Quant au failli, la société en sera quitte pour prendre ses précautions vis-à-vis de lui.

Ce système permet aussi l'extinction des dettes privées rapportant indéfiniment des

intérêts comme les loyers, ou les rentes que servent les travailleurs aux actionnaires des compagnies qui les emploient.

Les immeubles ou les actions peuvent être immédiatement rachetés par les locataires et les employés qui en verront la valeur portée à leur débit, alors que les anciens propriétaires et actionnaires la verraient portée à leur crédit. Ces derniers posséderaient le même capital, mais, ne touchant plus d'intérêts, il leur faudrait travailler pour vivre.

Avec une telle organisation du crédit et des moyens d'échange, il serait, je crois, bien difficile à Messieurs les Juifs de vivre parmi nous à nos dépens ; ils pourraient donc émigrer, emporter même s'ils le veulent le numéraire qu'ils possèdent, ces métaux nous seraient désormais inutiles, le parasitisme de l'or serait détruit.

Et si nous joignions à ces mesures le principe de *homestead* qui veut que chaque citoyen, lorsqu'il a acquis du terrain, puisse en déclarer, sous certaines conditions, une partie dont la loi fixe le maximum d'étendue, incessible et inaliénable, nous aurons ainsi fait une nation d'hommes libres.

*
* *

Dans des conférences au cours desquelles j'exposais ces idées, l'objection qui me fut faite le plus souvent était le danger qu'il y avait à faire ainsi intervenir une institution d'Etat, c'est-à-dire en somme l'Autorité, dans les échanges des citoyens ; nous avons reconnu illégitime et attentatoire à la Liberté de la faire intervenir dans le jeu de la production et de la consommation, pourquoi, de quel droit la faire intervenir dans les échanges ?

Sans vouloir appuyer sur la distinction à faire entre l'Etat et une institution autonome comme le Crédit National que nous proposons, nous avons répondu à nos contradicteurs que, si l'individu peut à la rigueur se passer de la société pour consommer ou produire, il est obligé de lui demander sa garantie lorsqu'il procède à un échange quelconque. La société appose en quelque sorte sa signature sur les monnaies, qui sont les signes représentatifs d'échange ; elle sanctionne par des lois les conditions dans lesquelles se font les transac-

tions commerciales entre individus, et ceux-ci en appellent à l'Autorité lorsqu'il y a fraude, vol, ou tromperie quelconque dans les échanges.

Si nous supposons maintenant le Crédit National organisé comme nous l'avons indiqué, et seul banquier dans la Nation, confions-en la direction non à l'Etat, mais, comme pour l'Assistance et l'Enseignement, à des délégués spéciaux : nous aurons ainsi une institution qui sera pour la liberté des citoyens une garantie de plus.

Une telle organisation pourrait être instituée presque du jour au lendemain, dans une nation dont les dirigeants seraient véritablement imbus de l'idée de Justice et de Liberté ; mais ceux qui ont préconisé cette idée ou des idées approchantes, ont eu le tort d'être français et ennemis de la Haute Banque au profit de qui se font les Révolutions.

Le Prolétariat oublie ou méconnaît Proudhon, Benoît Malon, Chirac, de Morès, il est tout entier au culte de prophètes étrangers, comme Karl Marx, Bernstein, ou Lassalle, il suit des doctrinaires sincères peut-être, comme

Guesde, ou perfides comme Jaurès, dont l'œuvre, nous l'avons démontré, profite aux seuls manieurs d'argent cosmopolites.

Rien n'empêcherait d'ailleurs que le Crédit National voit se développer à côté de lui des crédits régionaux et communaux qui, bien organisés, permettent un développement de la propriété collective compatible avec la liberté individuelle.

Les associations de producteurs et de consommateurs organisées d'une façon réellement démocratique, c'est-à-dire ayant acquis la personnalité civile, qui leur est généralement refusée aujourd'hui, ces associations, dis-je, disposant de crédits en rapport avec leur but et eur importance, formeraient des organismes sociaux perfectionnés : appuyées sur les syndicats ou unies à eux, elles en arriveraient à former de véritables corporations travaillant pour fournir de beaux et bons produits à la Nation, et non plus pour donner des dividendes à des actionnaires et à des capitalistes rapaces.

Chacun pourrait donc jouir librement du produit de son travail et de sa science, mais

de rien de plus, et les fainéants, ayant vite épuisé leur capital initial, seraient obligés de travailler, ou en tout cas ne vivraient plus du travail des autres.

*
* *

Comment toutefois pourvoir à l'existence des infirmes, des malades et des vieillards, secourir les femmes isolées et les orphelins ?

Pour subvenir à leurs besoins, il n'y aurait qu'à leur attribuer chaque année un crédit déterminé dont le montant équivaudrait en quelque sorte à un impôt frappé sur la Nation.

Ce serait bien préférable à nos ridicules mutualités et caisses de retraites, qui ont presque toutes le grave inconvénient d'être placées sous le contrôle de l'Etat, qui les oblige à n'acheter que des titres d'espèce déterminé ; ces mutualités déposent leur avoir aux mains crochues de l'Etat, ce qui immobilise du numéraire et contribue à relever le taux de l'argent; enfin, les retraites sont limi-

tées à la ridicule quotité de 300 francs par an !

Pris d'un bel accès de vertu, les tripoteurs du Parlement ont trouvé immoral que le mutualisme assure une retraite de plus de 0 fr. 82 par jour au mutualiste ; seulement ils se gardent bien d'empêcher leurs maîtres, les requins de la finance, de rafler des millions à la Bourse ou par des accaparements.

Dans une société capitaliste, dont toutes les opérations d'échange ont pour base l'intérêt à fournir à un capital, toutes ces organisations de soi-disant prévoyance sociale, constituées sous le patronage et avec le concours de l'Etat, ne servent qu'à aggraver les charges des contribuables, donner une apparence de travail à des bureaucrates, et 82 centimes par jour à leurs participants ; seulement, elles servent à organiser des Congrès au cours desquels on décore un tas de gens de rouge et de violet... (Il y a même un ruban spécial pour les simples participants) et à proclamer grands philanthropes un certain nombre de farceurs qui ont en effet distribué force largesses avec l'argent des contribuables.

XX

La Tolérance religieuse

Est-il vraiment nécessaire, pour terminer ce livre, de chercher une solution aux questions religieuses?

Trente ans d'anticléricalisme nous ont prouvé que les fanatiques de la négation valent les fanatiques de l'affirmation : les policiers de Combes qui expulsaient des nonnes octogénaires valent les dragons de Villars ; la recherche des hérétiques et la confection des fiches se justifient par des arguments aussi pitoyables ; Peigné et André invoquent le salut de la République, et Torquemada la

défense de l'Eglise, la République des uns vaut l'Eglise de l'autre.

Le mieux pour les Français qui ne sont pas attachés à la mangeoire d'Israël, serait que cette vieille histoire finisse, et au lieu de la prétendue Séparation que l'on nous a fabriquée, au lieu de ce régime policier sous lequel sont placés les cultes, mieux vaudrait mille fois la vraie Séparation : l'Etat ignorant absolument les Eglises, et la liberté.

Qu'importerait à un gouvernement qui saurait se rendre populaire en donnant à la Nation l'ordre et la liberté, que lui importerait ce que les prêtres pourraient dire ou ne pas dire à l'intérieur de leurs églises ?

Assurez, à chaque citoyen le droit de Vivre, gouvernez avec honnêteté, faites respecter les droits de la Nation à l'extérieur, les soi-disant complots ne pourront rien contre la Volonté nationale, et les processions ne seront pas plus dangereuses que les cortèges syndicaux.

Les Dogmes n'ont été dangereux pour la Liberté, qu'appuyés sur le Pouvoir et la Richesse ; et les deux à la fois leur sont nécessaires pour dominer.

Sans Richesses, ils ne peuvent garder le Pouvoir ; sans Pouvoir, ils ne peuvent garder la Richesse.

Si donc ils ne répondent à aucun besoin de l'Humanité, à quoi bon s'acharner sur ces organismes qui peu à peu, selon l'implacable loi de l'Evolution, s'atrophieront et mourront ?

Et si une croyance au surnaturel est nécessaire à l'Homme, vous vous heurterez à une fatalité qui vous brisera.

Si l'Univers est inconscient, si les Hommes eux-mêmes ne sont que d'admirables mécanismes enfantés par le hasard, ces machines, au moins, pensent, souffrent et espèrent : pourquoi arracher l'espérance à ceux qui en ont besoin ?

Et si l'Univers a pour cause une Volonté Consciente, nous ne pourrons sans doute jamais la déterminer.

Alors, pourquoi affirmer ou nier ce que nous ignorerons toujours ?

Imprimerie Téqui et Guillonneau, 70, avenue du Maine, Paris

Bibliothèque
rsité d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

23 12 78

JAN 08 1998
JAN 06 1998

P.E.B.
08 NOV. 2000
MORISSET

26 OCT. 2000

a39003 000418243b

CE HX 0273
.D8 1907
C00 DUBUC, EDOUA SOCIALISME
ACC# 1390716

Les Reliures Caro
TEL. (819) 686-2057
(MTL) 861-7768

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 04 11 08 8